



**ALLIANT MODERNITÉ, CONFORT ET BIOCLIMATIQUE**  
**LE KSAR TAFILALT DE GHARDAÏA PARMIS LES LAURÉATS DES PRIX « WORLD HABITAT »**

P.6



**PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES**  
**LES LAURÉATS HONORÉS À TIMIMOUN**

P.15

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 14 JANVIER 2025 // N°989 // PRIX 20 DA

LES DEUX ENTREPRISES VONT SIGNER UN CONTRAT D'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN HYDROCARBURES

## SONATRACH S'ALLIE À MIDAD ENERGY NORTH AFRICA

P.16



À GHAZA

## LE CRI DES ENFANTS FACE À UNE GUERRE SANGLANTE

P.4



SONATRACH

## LES RÉSULTATS DU CONCOURS ANNONCÉS À LA MI-MARS

P.5



ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS

## L'ALGÉRIE, PREMIER PAYS EN AFRIQUE

P.16



MESURE ADOPTÉE HIER EN CONSEIL DES MINISTRES

# ALLONGEMENT DU CONGÉ DE MATERNITÉ

*Le Conseil des ministres a adopté hier un projet de loi relatif aux assurances sociales, visant à garantir la promotion des droits de la femme, notamment l'allongement de la durée du congé de maternité, en application des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.*

Lire en page 3



SURENCHÈRE ANTI-ALGÉRIENNE DE L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

## DES VOIX FRANÇAISES APPELLENT À ENRAYER L'ESCALADE EN COURS

*Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste et membre de l'Assemblée nationale française, a accusé le ministre de l'Intérieur de son pays, Bruno Retailleau, de ne pas avoir su gérer le dossier d'expulsion de l'influenceur algérien Boualem N. Il a déclaré : « Je crains que Retailleau n'ait joué le jeu du sensationnel pour satisfaire l'extrême droite, alors qu'il aurait dû attendre la décision de la justice et s'informer de la position de l'Algérie, quant à l'accueil de la personne expulsée ».*

P.2



SURENCHÈRE ANTI-ALGÉRIENNE DE L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

# Des voix françaises appellent à enrayer l'escalade en cours

**De plus en plus de voix françaises s'élèvent pour dénoncer l'impulsivité et l'insoutenable légèreté de la diplomatie française actuelle et exprimer leur crainte pour cette tendance qui nuit aux intérêts de la France, en citant notamment le cas des récentes tensions avec l'Algérie.**

**Boualem B.**

Dans ce contexte, Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste et membre de l'Assemblée nationale française, a critiqué Emmanuel Macron et son équipe gouvernementale pour leur mauvaise gestion de la nouvelle crise avec l'Algérie. Olivier Faure a accusé le ministre de l'Intérieur de son pays, Bruno Retailleau, de ne pas avoir su gérer le dossier d'expulsion de l'influenceur algérien Boualem N. Interrogé par BFMTV sur le fait que l'Algérie avait humilié la France en refusant d'accueillir l'influenceur expulsé, Olivier Faure a déclaré : « Bruno Retailleau s'est précipité dans la gestion du dossier. Il aurait dû prendre le temps de réfléchir avant de prendre la décision d'expulsion. » Il a ajouté : « Je crains que Retailleau n'ait joué le jeu du sensationnel pour satisfaire l'extrême droite, alors qu'il aurait dû attendre la décision de la justice et s'informer de la position de l'Algérie, quant à l'accueil de la personne expulsée. » Olivier Faure a également mis en garde contre les risques d'escalade : « Il ne faut pas se précipiter, comme l'a fait Retailleau. Lorsqu'on se retrouve dans une situation embarrassante, on a tendance à réagir par des décisions irréflectives qui pourraient compromettre nos relations avec l'Algérie,

pays important en Afrique du Nord et dans les équilibres en Méditerranée, compte tenu de l'expansion russe. ». Dans une interview accordée à la chaîne d'information française LCI, Eric Coquerel, député LFI et président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, a mis en garde contre les dommages que le président français Emmanuel Macron fait subir au pays sur le plan diplomatique. Il a souligné que la tentative d'expulsion par Paris d'un influenceur algérien est un prétexte pour faire monter les tensions à l'égard de l'Algérie. « Macron prend des décisions unilatérales sans consulter personne », a-t-il dit, en notant qu'il a commis une erreur lorsqu'il a décidé de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. « De tels actes compliquent davantage les relations entre la France et l'Algérie », a souligné le député en appelant à la nécessité de mettre fin à l'escalade verbale et de rechercher des solutions diplomatiques calmes qui favorisent la stabilité dans les relations internationales. De son côté, Catherine Tricot, directrice de la revue française « Regards », a critiqué l'administration Macron pour sa gestion du cas de l'influenceur « Boualem », qu'elle tient pour responsable des conséquences du non-respect des procédures d'expulsion connues. « Je pense que



Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste et membre de l'Assemblée nationale française

Macron connaît bien la question des personnes expulsées du territoire français et la nécessité d'obtenir l'accord du pays vers lequel ces personnes seront expulsées », a-t-elle déclaré sur France Info. « L'influenceur Boualem devait comparaître devant un juge en février prochain, mais on a soudainement décidé de l'expulser. Je pense que la provocation est partie de cette décision du côté français et non du côté algérien, et je pense que le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau en est bien conscient », a-t-elle ajouté. Sur LCI, la députée européenne Manon Aubry est revenue, elle aussi, sur la brouille entre l'Algérie et la France. Elle a estimé que la polémique autour de l'affaire de l'influenceur sert à « stigmatiser l'Algérie et les Algériens ». L'eurodéputée rappelle

que l'influenceur en question doit être jugé en France au mois de février prochain. Elle appelle les autorités françaises à respecter l'état de droit. « Je veux que mon pays reste un État de droit. C'est-à-dire que les justiciables, comme cet influenceur, soient traités équitablement », assène-t-elle. Ségolène Royal, de son côté, a pris la défense de l'Algérie dans cette affaire. Intervenant sur un plateau télé, elle a déclaré : « L'avenir se construit en ayant conscience du passé, en ne niant pas l'histoire, en ne l'oubliant pas, car nous avons une histoire commune douloureuse », en ajoutant : « Nous avons une dette morale à l'égard de l'Algérie ». « On évoquait encore récemment les actes de torture de Jean-Marie Le Pen, donc il ne faut pas oublier les dégâts que nous

avons causés sur ce territoire que nous avons colonisé parce qu'il y avait des ressources », a-t-elle enchaîné, affirmant qu'il « faut revenir à des relations diplomatiques respectueuses de cette histoire ». Par ailleurs, d'après des médias français, Emmanuel Bonne, conseiller diplomatique du président français, souhaiterait quitter l'Élysée en raison de l'escalade entretenue par l'extrême droite contre l'Algérie. En tout cas, contrairement aux calculs du gouvernement français qui comptait amener le landerneau politique français contre l'Algérie, de plus en plus de voix critiquent la surenchère anti-algérienne de certains responsables français et appellent à enrayer l'escalade en cours.

B. B.

AVEC UN VOLUME DE 3,26 MILLIONS DE TONNES

## La France, l'un des plus grands importateurs du gaz algérien

**Merouane Korso**

À Paris, il semble que les politiques, à droite comme à gauche, et surtout dans les milieux de l'extrême droite, jouent à se faire peur et détériorent le climat apaisé jusque-là des relations avec Alger. Il est dit en fait que la classe politique dans l'Hexagone ne vit que pour chercher « des poux » à l'Algérie et justifier les politiques aléatoires et ruineuses des différents gouvernements qui se succèdent à Matignon depuis le début du second mandat de Macron. La campagne de harcèlement actuelle des milieux lepénistes et d'extrême droite qui ont entraîné dans un maelström désastreux la gauche et le centre-droit contre l'Algérie se fait pourtant sans que ces milieux ne soupèsent tous les avantages économiques et énergétiques que leur pays tire de sa relation privilégiée avec l'Algérie. Et le moment serait même mal choisi, autant avec la fin ou la suspension des approvisionnements de gaz russe vers les pays de l'UE, avec le sabotage du gazoduc Nordstream que par l'arrêt des achats de gaz russe, la crise en Ukraine et la vague de froid qui balaie l'Europe. La France, pourtant, se chauffe et se console avec le gaz algérien, qui lui est

fourni avec des avantages fiscaux et de prix préférentiels par l'Algérie. En 2023, la hausse des livraisons de gaz algérien à la France avait été actée après un accord stratégique entre Sonatrach et TotalEnergies. Ainsi, le groupe français a dévoilé, à l'issue de la cérémonie de signature, le volume de GNL (gaz naturel liquéfié) qui lui sera livré cette année 2025 en vertu des accords conclus le 8 avril 2024 avec Sonatrach. Les deux groupes avaient signé un protocole d'accord qui étendait leur coopération dans le domaine du GNL jusqu'en 2025. Ainsi, Sonatrach devrait livrer à la France deux millions de tonnes de GNL cette année au port de Fos-Cavaou, près de Marseille. Ces volumes de GNL « contribueront à la sécurité d'approvisionnement énergétique de la France et de l'Europe », assure le géant énergétique français. C'est en 2022, lors de la visite à Alger du président Macron, que la question de l'augmentation des livraisons de GNL algérien et la sécurisation des livraisons de gaz à la France, dans un contexte de tensions sur cette énergie générées par la guerre en Ukraine, avait été discutée et approuvée. Des sources médiatiques dans l'Hexagone avaient ainsi fait état de l'accord de l'Algérie d'augmenter ses

livraisons à la France de 50 %. Les données des Douanes françaises ont confirmé que les exportations de GNL algérien vers la France ont doublé en valeur au premier semestre 2023, atteignant 1,5 milliard d'euros, soit +92,1 % par rapport à la même période de l'année précédente. En revanche, les exportations algériennes de pétrole vers le même pays avaient légèrement baissé, s'établissant à 904 millions d'euros (-3,2 %). En 2023, les principaux fournisseurs de GNL à la France étaient les États-Unis (1re position) avec 43% des expéditions, avec 13,2Gm3, l'Algérie venant en seconde position avec 18,2% et 5,6Gm3 et la Russie en 3e position avec 15,6% et 4,8Gm3. L'année 2025 devrait être encore un bon cru pour le gaz algérien du fait d'abord d'une demande toujours en hausse concomitamment avec la guerre en Ukraine et la suspension des livraisons de gaz russe à l'UE et d'une hausse prévue des prix du kWh à 50 dollars sur le marché spot de Rotterdam, soit une hausse de 15 dollars par rapport à 2024. En outre, les acteurs du marché européen du gaz tablent sur une poursuite de la baisse des livraisons russes qui ne représentent plus que 16 % des importations totales de l'UE. Ce manque à

gagner pour l'Europe communautaire devrait être comblé par l'Algérie qui produit plus de 104 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an, avec une capacité de liquéfaction de 30 millions de tonnes, suffisamment pour répondre à la hausse de la demande européenne. En 2024 et selon des statistiques de la revue « Marchés arabes et internationaux du gaz liquéfié en 2024 », la Turquie est arrivée en tête de liste des plus grands importateurs de gaz liquéfié algérien avec un volume de 4,05 millions de tonnes, suivie de la France avec un volume de 3,26 millions de tonnes, et de l'Espagne avec environ 1,66 million de tonnes. L'Italie s'est classée quatrième avec 1,39 million de tonnes de gaz algérien importé l'année dernière, le Royaume-Uni avec 0,39 million de tonnes, et l'Algérie a exporté environ 0,86 million de tonnes de gaz liquéfié en 2024 vers d'autres pays. Une position assez confortable en somme pour le gaz algérien sur le marché européen et en particulier pour la France à un moment où ses politiques se perdent en croisades inutiles et contre-productives contre l'Algérie, qui ne fait que se défendre et défendre ses choix politiques, économiques et culturels.

M. K.

MESURE ADOPTÉE HIER EN CONSEIL DES MINISTRES

# Allongement du congé de maternité

**Le Conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif aux assurances sociales qui a porté notamment, sur l'allongement du congé de maternité.**

**Mohamed Mokhtari**

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances sociales et à des exposés portant notamment sur le renforcement du travail syndical et du dialogue social et des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan, indique un communiqué de la présidence de la République. Le Conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif aux assurances sociales et qui a porté notamment sur l'allongement du congé de maternité. Le président



Tebboune a affirmé, précise le communiqué, que «l'adoption de ce projet de loi vient concrétiser le droit des femmes à des salaires et à des privilèges égaux à ceux des hommes. La nouvelle loi dont il est question, a-t-il ajouté, vient confirmer «un devoir national qui ne fait pas de différence entre les Algériennes et les Algériens,

comme le consacre la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954». Au sujet des mesures à prendre en prévision de l'avènement du mois sacré du Ramadhan, le président a insisté sur la nécessité de faire preuve de «vigilance et de prudence pour déjouer les tentatives, visant à porter atteinte à la disponibilité des produits ali-

mentaires sur les marchés». Le président Tebboune a mis l'accent également sur «l'actualisation et l'intensification des contrôles et de la lutte contre la spéculation en infligeant les plus sévères des sanctions prévues par la loi» contre les spéculateurs. Au sujet de l'exposé sur le renforcement de l'action syndi-

cale et du dialogue social, le chef de l'État a assuré que «l'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et l'État s'engage à le respecter». Et d'ajouter : «Le gouvernement a besoin de syndicats forts et représentatifs afin de promouvoir le monde du travail». Le président de la République a indiqué, selon le communiqué, que «la réorganisation et la réadaptation syndicales se feront conformément à la nouvelle loi, pour consolider le dialogue social dans les différents secteurs d'activité».

Le Conseil des ministres a adopté en outre, une loi organique relative aux attributions du tribunal des conflits, à son organisation et à son travail. Le Conseil des ministres a adopté, a conclu le communiqué de la présidence de la République, le règlement du budget de l'année 2022 ainsi que deux décrets présidentiels relatifs à la coopération entre l'Algérie et la Jordanie dans les domaines de l'industrie, du tourisme et des affaires sociales.

M. M.

LES NOUVEAUX TEXTES DE LOIS DEVRAIENT RENFORCER LES PRÉROGATIVES DES ÉLUS

## Le rapport final relatif aux codes communal et de wilaya remis au président de l'APN

La révision des codes communal et de wilaya a été revendiquée, depuis des années, par des élus locaux qui réclament notamment davantage de prérogatives, dans la gestion des collectivités. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, le rapport final portant les propositions de révision des projets préliminaires relatifs aux codes communal et de wilaya. Le rapport lui a été remis officiellement par le président du groupe de travail en charge de ce dossier, Rachid Zine, selon un communiqué de l'APN. Brahim Boughali a déclaré à cette occasion que «le président de la République a ouvert les consultations au sujet de ces nouvelles

lois, avec les partis politiques, la Cour constitutionnelle et le Parlement avec ses deux chambres afin «d'enrichir» les deux textes de lois. Il est à signaler que la révision des codes communal et de wilaya a été revendiquée, depuis des années, par des élus locaux qui réclament notamment davantage de prérogatives dans la gestion des collectivités locales. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé en octobre 2024 à l'installation de la commission chargée de la révision de ces textes de lois, conformément à ses engagements pris dans le cadre de la campagne électorale. La dite commission, présidée par Dahou Ould Kablia, ancien ministre de l'Intérieur, est

constituée de représentants des deux chambres du Parlement (Conseil de la nation et l'APN), de présidents d'APW et d'APC ainsi que de directeurs de la réglementation des affaires générales. Le chef de l'État avait déclaré, lors d'une ren-

contre avec les représentants de la presse, qu'«Il est temps que l'État renonce à certaines prérogatives centrales en les attribuant aux élus locaux».

M.M

### Les projets de lois relatifs aux partis politiques et aux associations sur la table de l'APN

«Les projets de lois relatifs aux partis politiques et aux associations ont été déposés au niveau du bureau de l'APN», a fait savoir, hier à Alger, le président de cette institution, Brahim Boughali, lors de la cérémonie de remise du rapport final relatif à la révision des codes communal et de wilaya.

PROJET DE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

## La commission parlementaire des affaires juridiques achève l'examen des dispositions

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, hier, une réunion consacrée au parachèvement de l'examen des dispositions du projet de loi portant code de procédure pénale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Présidée par le président de la commission,

Hicham Sifer, cette réunion "vient clôturer la série de réunions tenues par la commission dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi portant code de procédure pénale", précise la même source.

La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère de la Justice, conclut le communiqué.

## L'ambassade d'Algérie à Ankara dément

L'Algérie a démenti, hier, par la voix de son ambassade en Turquie, les allégations publiées par certains médias concernant la visite d'une délégation kurde en Algérie. «En réponse à certaines allégations colportées par certains médias au sujet d'une prétendue invitation en Algérie par une délégation kurde, je voudrais préciser que ces allégations sont fantaisistes et totalement infondées», a écrit l'ambassade d'Algérie en Turquie dans son communiqué. «Je voudrais réitérer que les relations fortes et stratégiques qui lient mon

pays à la Turquie ne peuvent souffrir d'aucun amalgame ni d'aucune ambiguïté inamicale», a écrit l'ambassade d'Algérie en Turquie, rappelant que le gouvernement algérien «n'interfère pas dans les affaires intérieures des États». «C'est une position doctrinale de notre politique étrangère et enfin, nous condamnons fermement le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et d'où qu'il vienne, c'est une position de principe et une constante de notre politique nationale», a-t-il ajouté.

AU LIBAN

## Le juge Nawaf Salam nommé Premier ministre

Le nouveau président libanais Joseph Aoun a nommé, hier, le président de la Cour internationale de justice (CIJ), Nawaf Salam, comme Premier ministre chargé de former un nouveau gouvernement, a déclaré la présidence. Le président libanais «a convoqué le juge Nawaf Salam pour lui confier la formation du gouvernement, sachant qu'il se trouve actuellement à l'étranger et qu'il est prévu qu'il revienne aujourd'hui», a annoncé le directeur général de la présidence de la République libanaise, Antoine Chouqair, à l'issue de consultations parlementaires. Joseph Aoun a entamé hier des consultations parlementaires en vue de désigner un Premier ministre pour former un gouvernement, ont rapporté des médias locaux. M. Aoun a entamé ses consultations par une rencontre avec le vice-président du Parlement, Elias Abou Saab. Il devait ensuite rencontrer le président du Parlement, Nabih Berri, et le bloc de «la Libération et du Développement», a précisé l'Agence de presse libanaise (ANI). Ces consultations, une obligation constitutionnelle dans le cadre du système confessionnel

de partage du pouvoir au Liban, interviennent quelques jours après l'élection de M. Aoun.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé, jeudi dernier, un message de félicitations à M. Joseph Aoun, à l'occasion de son élection à la présidence de la République libanaise. «Monsieur le Président et cher frère, à l'occasion de votre élection à la présidence de la République libanaise, pays frère, j'ai le plaisir de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de succès dans l'exercice de vos fonctions», lit-on dans le message de félicitations. «Votre élection par les représentants du peuple libanais en ces temps critiques et dans les circonstances difficiles que traverse votre pays frère et les pays de la région, après une vacance de deux ans, témoigne de la confiance placée en votre personne pour assumer ces nobles responsabilités avec sagesse et compétence», a ajouté le président de la République.

Y.B

CESSEZ-LE-FEU ET ÉCHANGE DE PRISONNIERS À GAZA

# Un accord est possible dans les prochains jours

Ces derniers jours, les médias israéliens ont largement traité des derniers développements concernant les négociations sur l'accord d'échange de prisonniers et de cessez-le-feu à Gaza.

**Boualem B.**

Le journal israélien Yediot Aharonot a cité une source politique israélienne de haut rang qui a déclaré que « l'accord sur les prisonniers pourrait être conclu dans les jours à venir » et que les Israéliens se préparaient à cette étape avant l'investiture du président américain Donald Trump. Selon ces médias, une délégation israélienne de haut niveau chargée de la sécurité est arrivée dimanche dernier au Qatar pour y discuter d'un accord de libération de prisonniers et d'un cessez-le-feu à Gaza, qui a en toute vraisemblance toutes les chances d'aboutir. Depuis quelque temps, les médiateurs du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis redoublent d'efforts pour parvenir à un accord sur l'arrêt des combats dans la bande de Gaza et l'échange des prisonniers avant l'entrée en fonction du président américain élu Donald Trump, le 20 janvier ». Le bureau de Netanyahu a déclaré samedi que la délégation qui s'est envolée pour le Qatar comprenait le chef du Mossad, David Barnea, le chef du Shin Bet, Ronen Bar, et le chef de la prise d'otages de l'armée, Nitzan Alon. Par ailleurs, le président américain sortant Joe Biden a eu une conversation téléphonique avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu dimanche pour discuter de la question. Cet échange intervient alors que Joe Biden fait pression en faveur d'une trêve entre Israël et le Hamas avant le retour de Donald Trump à la Maison-

Blanche, ce 20 janvier. Netanyahu a informé le président américain sortant de l'état d'avancement des négociations en vue de parvenir à un accord sur la libération des otages détenus à Gaza. D'autre part, Steve Witkoff, l'envoyé de Donald Trump pour le Moyen-Orient, a rencontré Netanyahu samedi, après avoir rencontré vendredi le Premier ministre qatari, Cheikh Mohammed ben Abdelrahman al-Thani. Depuis jeudi, des responsables affirment que des progrès ont été réalisés dans les pourparlers indirects entre Israël et le Hamas, mais ils n'ont pas donné de détails. On ignore jusqu'à présent comment ils comptent surmonter l'une des plus grandes revendications du Hamas qui a persisté tout au



long des précédents cycles de négociations, à savoir l'arrêt de la guerre génocidaire, alors qu'Israël ressasse à qui veut l'entendre qu'il n'y mettra pas fin tant que le mouvement restera maître de Gaza. Dans le

même contexte, le journal hébreu Haaretz a cité samedi des sources selon lesquelles l'armée d'occupation israélienne a approuvé un plan visant à retirer rapidement ses forces de vastes zones de Gaza au fur et à

mesure que les négociations progressent. Selon ces sources, « l'armée israélienne confirme sa capacité à mettre en œuvre tout accord approuvé par les instances politiques, même s'il comprend un retrait immédiat ». Elles ajoutent également que « l'armée estime qu'il est possible de retirer les troupes de Netzarim malgré les infrastructures installées dans cette ville ». Selon Yediot Aharonot, 90 % des points négociés ont fait l'objet d'un accord, mais des désaccords subsistent quant à la transition entre la première et la deuxième phase de l'accord. Un fonctionnaire israélien a déclaré à Reuters que l'envoyé de Donald Trump au Moyen-Orient, Steve Witkoff, avait rencontré le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu samedi. Il a indiqué que Witkoff avait exprimé son optimisme quant à la possibilité de parvenir rapidement à un accord.

**B. B.**

A GHAZA

## Le cri des enfants face à une guerre sanglante

**Aïda Mouni**

Les autorités sanitaires palestiniennes ont dressé un bilan accablant de l'offensive militaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023. Selon les chiffres actualisés ce lundi, le nombre de martyrs a atteint 46 584, tandis que 109 731 personnes ont été blessées. Deux nouveaux massacres ont été recensés au cours des dernières 24 heures, faisant 19 morts et 71 blessés. Ces attaques, qualifiées de « génocidaires » par les responsables palestiniens, s'ajoutent à une série de bombardements massifs ayant causé des destructions d'une ampleur inédite dans l'enclave. Des témoignages locaux rapportent que des corps restent ensevelis sous les décombres ou jonchent les rues. Les forces d'occupation israéliennes continueraient de bloquer l'accès

aux secours, et empêchent donc les ambulances et les équipes de la Défense civile d'atteindre les survivants. Face à cette situation, Muhannad Hadi, coordonnateur résident des Nations unies en Palestine, a renouvelé son appel à un cessez-le-feu immédiat. Depuis plus de 15 mois, Ghaza subit une série d'assauts destructeurs ayant engendré une crise humanitaire sans précédent. Lors d'une visite dans l'église de la Sainte-Famille, située dans le nord de Ghaza, M. Hadi a insisté sur l'urgence de protéger les lieux de culte, les infrastructures civiles et, surtout, les populations. « Il est impératif de mettre fin à cette guerre pour préserver l'avenir des enfants palestiniens et de toute la région », a-t-il déclaré, entouré de jeunes déplacés. Dans ce lieu transformé en refuge temporaire, des centaines d'enfants déplacés tentent de survivre au milieu du chaos. «

Ces enfants sont l'espoir de demain. « Mais sans éducation ni accès aux soins de santé, cet espoir risque de s'éteindre », a alerté Muhannad Hadi. Face à un tel drame, il exhorte la communauté internationale à agir immédiatement, « mettre un terme à cette guerre est indispensable, non seulement pour ces enfants, mais aussi pour un avenir plus juste et durable dans cette région », conclut-il. L'offensive militaire sioniste a non seulement anéanti des vies, mais également détruit les infrastructures essentielles à la survie des habitants de Ghaza. Les hôpitaux, les écoles et les habitations ne sont plus que ruines, ce qui rend la situation humanitaire intenable. Face à cette tragédie, les appels à une action internationale se multiplient, tandis que les habitants de Ghaza, pris au piège, s'accrochent à l'espoir ténu d'une trêve salvatrice.

**A. M.**

MÉPRIS SIONISTE POUR LE SYSTÈME JUDICIAIRE MONDIAL

## Une ONG dénonce la torture systématique sioniste contre les prisonniers palestiniens et libanais

L'Observatoire euro-méditerranéen des Droits de l'Homme a dénoncé dimanche la torture systématique que l'entité sioniste applique dans ses prisons contre les détenus palestiniens et libanais, capturés ces derniers mois dans la bande de Ghaza et dans le pays voisin. Les centres de détention de l'occupation, de par leur conception et leur structure

mêmes, constituent un cadre systématique visant intrinsèquement à torturer et à maltraiter les détenus, a déclaré l'organisation dans un communiqué. "Les images de prisonniers dans des conditions de vie terribles confirment les violations des droits de l'homme et montrent le mépris sioniste pour le système judiciaire mondial", a-t-elle souligné.

L'ONG attribue cette politique à "la longue histoire d'impunité rendue possible par le soutien total dont l'entité sioniste bénéficie de la part des États-Unis et de nombreux gouvernements européens". Les vidéos montraient les détenus enchaînés dans les cellules souterraines, sans matelas ni couverture, a déploré l'organisation. Elle a rappelé que

les normes mondiales stipulent que tous les prisonniers doivent être traités avec humanité et interdisent les atteintes à leur vie et à leur intégrité physique, y compris la torture, les mutilations et les traitements cruels. Enfin, l'organisation estime à 30 le nombre de prisons et de centres de détention sionistes destinés à détenir des Palestiniens.

CAUSE SAHRAOUIE

## Caracas réitère son soutien immuable

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a réitéré le soutien immuable de son pays à la lutte légitime du peuple sahraoui pour l'autodétermination, indique, dimanche, l'agence de presse sahraouie. Lors d'une audience accordée au premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoune, M. Maduro a réaffirmé la posi-

tion indéfectible du Venezuela en faveur de la cause sahraouie, rappelant « les liens historiques étroits liant les peuples vénézuélien et sahraoui notamment contre le colonialisme ». Le président vénézuélien a affirmé le soutien de son pays au peuple sahraoui et à sa cause juste « jusqu'à la réalisa-

tion de ses aspirations légitimes à la liberté et à l'indépendance », assurant que le Venezuela poursuivrait son soutien au peuple sahraoui dans sa lutte pour mettre fin à l'occupation marocaine et recouvrer sa souveraineté nationale. Les deux parties ont également évoqué les développements de la question sahraouie, « notam-

ment les violations incessantes subies par le peuple sahraoui dans les territoires occupés, en sus des efforts déployés au niveau international en appui au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de la légalité internationale ». À cette occasion, le Premier ministre sahraoui a transmis

au président vénézuélien les salutations et les félicitations du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali, à l'occasion de sa réélection à la tête du pays pour un nouveau mandat, lui faisant part de « la gratitude du peuple sahraoui quant au soutien et à la solidarité vénézuéliens avec sa cause ».

SONATRACH

## Les résultats du concours seront annoncés mi-mars prochain



L'annonce officielle des résultats du concours national ouvert par Sonatrach sera faite à la mi-mars, au cours de laquelle les noms des candidats retenus seront annoncés pour occuper 6 000 postes dans les différentes branches incluses dans ce concours. Il s'agit des filières suivantes: forage, géologie, géophysique, production de puits, réservoirs, laboratoire d'analyses des hydrocarbures, énergies renouvelables, hydrogène, transport des hydrocarbures, ingénierie du gaz, instrumentation, mécanique industrielle, électricité industrielle,

raffinage et pétrochimie, commercialisation des hydrocarbures, santé, sécurité et environnement, économie pétrolière, intelligence artificielle et informatique.

Dans un communiqué publié sur compte Facebook, Sonatrach a indiqué que « le concours a connu une forte participation de la part des titulaires de diplômes universitaires et académiques », précisant que sur 223 318 candidats inscrits sur la plateforme électronique du concours, 180 138 candidats se sont présentés dans les centres d'examen répartis à travers les

wilayas ayant accueilli ce concours, à savoir, Adrar, Bouira, Laghouat, Tamanrasset, Alger, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Ouargla et Oran, avec un taux de participation de 80,66 %. Le groupe Sonatrach a affirmé, que le concours national ouvert pour le recrutement des diplômés des universités, instituts et écoles académiques pour des postes d'ingénieurs et de techniciens s'est déroulé dans des conditions organisationnelles et logistiques fluides et satisfaisantes, sans qu'aucun incident n'ait perturbé le déroulement des examens.

À noter que les candidats retenus devront exercer dans les métiers du forage pétrolier, de la géologie, de la géophysique, de la production de puits, des réservoirs, des laboratoires d'analyses des hydrocarbures, des énergies renouvelables, de l'hydrogène, du transport des hydrocarbures, de l'ingénierie du gaz, de la mécanique industrielle, l'électricité industrielle, du raffinage et du pétrissage.

## L'Agence des produits pharmaceutiques procède au transfert de ses activités

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques a procédé au transfert de ses activités, auparavant situées à Sidi Hassen, vers son siège situé au lot Géraud, à Dely Ibrahim. "Il est porté à la connaissance des pharmaciens directeurs techniques que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques a procédé au transfert de ses activités, auparavant situées à Sid Hassen, à savoir la réception des demandes d'enregistrement, d'homologation et de libération des lots des produits pharmaceutiques, vers son siège situé au lot Geraud (site du nouvel institut Pasteur) à Dely Ibrahim, petit Staouali, Alger", indique l'agence dans un communiqué. L'Agence tient également à rappeler que les jours et horaires des activités suscitées restent inchangés. Parmi les missions de l'agence figurent l'enregistrement des produits pharmaceutiques et octroi de la décision d'enregistrement, de son renouvellement, de sa suspension, de son retrait, de sa cession et de son transfert, après avis de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques, l'homologation des dispositifs médicaux et l'oc-

troi de la décision d'homologation, de son renouvellement, de sa suspension, de son retrait, de sa cession et de son transfert, après avis de la commission d'homologation des dispositifs médicaux et le contrôle de la qualité et de l'expertise des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux et la tenue des substances étalons et des produits de référence à l'échelle nationale. L'agence se charge aussi d'effectuer des missions d'audits et d'inspections sur sites réalisées par des inspecteurs relevant de l'agence et portant, notamment, sur le contrôle de l'application des règles de bonnes pratiques pharmaceutiques et les normes des dispositifs médicaux, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, de contribuer à l'élaboration des stratégies de développement du secteur pharmaceutique et de saisir les autorités compétentes afin de prendre les mesures nécessaires visant à préserver la santé publique lorsqu'un produit pharmaceutique ou un dispositif médical présente ou est soupçonné de présenter un danger pour la santé humaine

PRIX DE L'OR 2025

## Les prévisions des experts pour les 6 prochains mois

À l'aube d'une nouvelle ère pour le marché aurifère, les investisseurs scrutent avec acuité les signes précurseurs de mouvements significatifs. L'année 2024 a vu une flambée remarquable dans le cours de l'or, dépassant les attentes avec une augmentation de plus de 27 %. Cette embellie s'appuie sur un assemblage de facteurs qui ne manquent pas d'affirmer l'or comme un pilier incontournable dans la diversification des portefeuilles. Le comportement des banques centrales, ces architectes des politiques monétaires, est un paramètre crucial à considérer. Leur propension à accumuler des réserves d'or en réponse à l'inconstance économique mondiale contribue substantiellement au maintien, voire à la progression, du prix de ce métal. Ces achats massifs sont perçus non seulement comme un soutien au cours actuel, mais aussi comme une validation implicite du rôle protecteur de

l'or contre les aléas financiers, selon le site Gold.

Les prochains mois s'annoncent décisifs pour les acteurs du marché de l'or. Les conseillers financiers, armés de leurs analyses et de leur expérience, esquissent un tableau nuancé des perspectives à venir. Certains évoquent une hausse potentielle substantielle, tandis que d'autres envisagent un scénario plus modéré ou même une correction à la baisse. Quoi qu'il en soit, la volatilité semble être le maître mot.

Au cœur des délibérations, l'éventualité d'un pic dans les cotations entre 2026 et 2027 est soulignée, avec une possible phase baissière subséquente. Pourtant, une vague de croissance est également attendue en fin de cycle quinquennal, portée par divers facteurs macroéconomiques tels que l'endettement gouvernemental américain et ses répercussions possibles.

COUR DES COMPTES

## Participation à un webinar portant sur le contrôle continu

La Cour des comptes annonce que, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative visant à tirer parti des avancées technologiques (LOTA), initiée par l'initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), un groupe de cadres et de magistrats a participé à un webinar portant sur « le contrôle continu ».

Ce webinar a pour objectif, selon la Cour des comptes, de faire découvrir aux participants comment l'analyse avancée des données et l'automatisa-

tion transforment la gouvernance et contribuent à la lutte contre la corruption. Il a abordé les thèmes suivants : audit continu des procédures municipales vulnérables à la corruption ; flux et traitement automatisés de données pour l'audit financier ; mise en place d'une plateforme d'analyse en CDMA pour un contrôle continu ; Système d'évaluation des risques de gouvernance : analyse avancée des données pour prévenir la corruption.

SAIDAL

## Signature d'un accord de partenariat avec le Commissariat de l'énergie atomique

Le groupe Saidal et le Commissariat de l'énergie atomique ont signé, hier, un accord de partenariat dans le cadre du développement de médicaments radiopharmaceutiques.

À travers cet accord, les deux parties cherchent à assurer une coopération harmonieuse en établissant un cadre transparent pour l'échange d'informations.

Les radiopharmaceutiques sont des médicaments qui contiennent, entre

autres, des formes radioactives d'éléments chimiques appelées radio-isotopes. En fonction du type de rayonnement que ces derniers émettent, ils peuvent servir soit au diagnostic, soit au traitement de plusieurs maladies graves.

Leurs applications vont de l'imagerie de nombreux organes, tels que le cerveau, le cœur, le foie et les os, au traitement du cancer et de l'hyperthyroïdie. Les radiopharmaceutiques sont administrés aux

patients par voie parentérale ou orale. On peut en suivre la trace et les analyser au moyen d'appareils médicaux externes et de contrôles. Des protocoles de sûreté spéciaux existent dans la plupart des pays pour protéger les patients et les professionnels de santé de leurs effets secondaires.

Outre des atomes radioactifs, les radiopharmaceutiques contiennent également des molécules destinées à se déplacer dans l'organisme du patient

jusqu'à atteindre l'organe ou le tissu cible. Certains, par exemple, sont à base de sucre (analogue du glucose) ; leurs atomes radioactifs font partie d'une substance qui lui est très similaire. Comme les tumeurs consomment plus de sucre que d'autres éléments du corps humain, le médicament à base de sucre qui se déplace dans l'organisme est absorbé en grande partie par les cellules tumorales. Celles-ci « assimilent le sucre, rendant ainsi visible la tumeur.

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

INTEMPÉRIES DANS PLUSIEURS WILAYAS

# Le point sur les routes coupées par la neige

Des routes ont été coupées à la circulation en raison de l'accumulation de la neige, ces derniers jours, dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, a indiqué, lundi, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale.

L'accumulation de la neige a entraîné la fermeture de la RN33 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou au niveau d'Akourar, dans la commune de Bechloul et de Tikjda (commune d'El Asnam), ainsi que de la RN30, dans son tronçon reliant la commune de Saharidj (Bouira et Ouacif) à Tizi Ouzou, précisément au niveau de la région de Tizi N'Kouilal (commune de Saharidj), précise la même source. À Bouira, l'accumulation de neige au niveau du col de Tirourda (commune d'Aghbalou), a également entraîné la fermeture de la RN15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou.

À Tizi Ouzou, l'accumulation de neige a causé la fermeture de la

RN33, dans son tronçon reliant la commune d'Ait Boumahdi et la région d'Asloul, de la RN15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, précisément au niveau du col de Tirourda (commune d'Iferhounène), du chemin de wilaya no 253 reliant Tizi Ouzou et Béjaïa au niveau du col de Chellata dans la commune d'Illilten et du chemin de wilaya no 251 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Béjaïa au niveau de la région de Chellata (commune d'Ait Ziki).

Dans la wilaya de Bejaïa, la RN26, reliant Béjaïa et Tizi Ouzou, reste fermée au niveau du col de Chellata, commune de Chellata, en raison de l'accumulation de neige qui a entraîné, par ailleurs, la fermeture de la



RN106 reliant les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Bejaïa (région de Mechraa, commune de Teniet En-Nasr), la RN 76 reliant Bordj Bou Arreridj et Sétif, au niveau de Medafaa, commune de Bordj Zemoura, et du chemin de wilaya n° 43 (région

de Tarakebt, commune de Colla). La RN 09 reliant les wilayas de Sétif et Béjaïa dans la commune d'Amoucha, la RN 09 reliant les communes d'Amoucha et El Ouricia au niveau du village de Diafat, commune d'Amoucha, ainsi que la RN 76, reliant les

communes de Guenzet et Harbil, sont également fermées en raison de l'accumulation de neige. Les autres routes sont ouvertes à la circulation, selon les services de la GN, qui appellent les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance.

ALLIANT MODERNITÉ, CONFORT ET BIOCLIMATIQUE

## Le ksar Tafilalt de Ghardaïa parmi les lauréats des prix «World Habitat»

La fondation "Amidou" de Béni-Isguen (Ghardaïa) a remporté la médaille de bronze des prix mondiaux de l'habitat "World Habitat", en partenariat avec l'ONU-Habitat, pour la réalisation de son projet du ksar Tafilalt Tajdit (nouveau Tafilalt), a appris lundi l'APS auprès des responsables de la fondation "Amidou" initiatrice du ksar.

Ce prix a été attribué jeudi dernier à la fondation pour la réalisation de son projet innovant, un ksar bioclimatique de 1.050 logements s'étendant sur 22 hectares, sur un espace rocaillieux dans le sud algérien (600 km d'Alger), selon des normes architecturales et bioclimatiques alliant architecture et développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement

et le cadre de vie, a expliqué Dr Ahmed Nouh, président de la fondation Amidou. Le ksar en question est un projet innovant de logements abordables, édifié en plein Sahara algérien en combinant des techniques de construction traditionnelles avec des ajustements contemporains, afin de s'adapter à une vie communautaire harmonieuse avec le désert et en impliquant les résidents dans la gestion de leur cité, a expliqué M. Nouh. Pour l'initiateur du projet, ce projet est devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architectural alliant la modernité, le confort de vie et la bioclimatique ainsi que l'écologie, tout en utilisant les matériaux de construction locaux. Dans le respect de la tradition d'entraide, la fonda-

tion Amidou a mis en place un développement communautaire égalitaire, une approche qui, en impliquant activement les résidents dans la conception et la gestion du lieu, favorise un profond sentiment d'appartenance et de propriété. Le ksar (projet lancé en 1997 et inauguré en 2006) répond aussi aux défis du changement climatique en intégrant des caractéristiques d'efficacité énergétique et de durabilité environnementale. Il utilise des matériaux locaux écologiques, applique des techniques de refroidissement passif et inclut la plantation d'arbres. "Cette consécration est le fruit de notre engagement en faveur de la préservation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel par l'UNESCO, tout en épou-

sant la modernité", a affirmé M. Nouh. Le ksar de Tafilalt avait déjà obtenu le premier prix de la Ligue arabe de l'environnement en 2014, le 1<sup>er</sup> prix de ville durable suite à un vote des internautes intitulé "Coup de cœur des internautes City" en 2016, ainsi que le premier prix international "Energy Globe National Award 2020" délivré par une fondation autrichienne avant d'obtenir un certificat "Energy Globe World Award 2023", a-t-il rappelé. Tafilalt Tajdit, qui renferme aussi des espaces verts et un parc animalier, est devenu actuellement une première destination touristique dans la région de Ghardaïa, avec le ksar mitoyen de Béni-Isguen (Classé patrimoine mondial) et le système traditionnel de partage des eaux.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

## Plus de 85.000 hectares de terres inexploitées ont été récupérés

L'opération d'assainissement et de récupération des terres agricoles concédées par l'État dans le cadre de la loi 10-03 a atteint des étapes "très avancées", selon le directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri, assurant que ce dossier sera clos "définitivement" avant la fin de l'année en cours 2025. Lanasri a affirmé dans un entretien à l'APS que le processus d'assainissement et de récupération du foncier agricole octroyé en vertu de la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités et les conditions d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'État et stipulant la conversion du droit de jouissance en droit de concession a atteint des étapes "très avancées", en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de "clôturer ce dossier avant la fin de l'année 2025". Alors qu'il présidait la cérémonie de célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), en novembre dernier, le président de la République avait souligné que "le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025", appelant les membres du gouvernement à travailler avec les agriculteurs pour trouver une solution à ce

dossier ainsi que les cadres juridiques devant définir et protéger la propriété foncière.

À ce jour, plus de 85.000 hectares de terres inexploitées ont été récupérés et seront redistribués dans le cadre de la concession, selon le directeur général de l'ONTA, soulignant que cette opération est intervenue sur la base des résultats de l'inspection effectuée sur le terrain par les comités de wilayas chargés du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des projets agricoles et qui comptent parmi ses membres des représentants de l'office, des directions des services agricoles et des communes. "La décision de récupérer ces terres agricoles est intervenue après avoir transmis aux bénéficiaires des mises en demeure à ce sujet", a précisé le même responsable, tout en mentionnant que de "nombreux agriculteurs se sont conformés et ont adhéré aux termes du cahier des charges, tandis que 1.531 contrats de concession agricole ont été résiliés et récupérés pour être attribués à des investisseurs sérieux".

Quant aux dossiers en attente, relatifs au règlement sous les formules précédentes dans le cadre du décret exécutif 24-55 modifiant et complétant le décret 21-432, M. Lanasri a précisé qu'"ils s'élevaient à plus de 33.000 dossiers qui concernent une superficie totale de plus

de 642.000 hectares au niveau de 52 wilayas et dont 98% des dossiers ont été étudiés". Après étude de ces dossiers, plus de 1.300 certificats de qualification ont été attribués à ce jour pour une superficie totale estimée à 141.000 hectares, a-t-il mentionné ajoutant que ces certificats ont été délivrés par l'office après régularisation de la situation, en attendant l'obtention d'un contrat de concession.

### Plus de 188 000 agriculteurs à bénéficier de contrats de concession agricole

Évoquant les terres agricoles exploitées sans titres, M. Lanasri a indiqué que l'ONTA avait recensé environ 142.000 dossiers éligibles pour régularisation dans le cadre des dispositions de la circulaire interministérielle n° 750 du 18 juillet 2018 relative à l'assainissement du foncier agricole, ainsi que l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur. Ainsi, plus de 11.000 rapports "positifs" ont été émis jusqu'à présent au profit des propriétaires des dossiers soumis, ainsi que 11.000 rapports "négatifs" pour diverses raisons, après avoir effectué plus de 52.000 inspections sur le terrain par les comités de wilayas compétents, a précisé le même responsable.

Ils sont aussi 188.320 agriculteurs à bénéficier de contrats de concession agricole, soit 98% de l'ensemble des concernés par le processus de conversion du droit de jouissance en droit de concession, avec une superficie estimée à plus de 2,1 millions d'hectares à travers le pays.

Dans ce cadre, le directeur général de l'ONTA a fait savoir que ces résultats "positifs" ont été obtenus grâce à "la coordination permanente dans le cadre du travail des comités techniques de promotion de l'investissement agricole avec les wilayas et les directions des domaines à travers les différentes wilayas. M. Lanasri a souligné également que l'année dernière a vu l'installation de 51 comités chargés d'étudier diverses formes d'investissement agricole et de proposer des solutions aux situations litigieuses, alors que l'installation du dernier comité technique, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, interviendra avant la fin du mois de janvier en cours. Ces comités, présidés par le directeur général de l'ONTA, comprennent les directeurs des services agricoles de wilayas, des représentants de l'ONTA, du cadastre et de la conservation foncière, des ressources en eau, ainsi que les gestionnaires des directions des domaines de wilayas.

POUR DÉVELOPPER LE SECTEUR AGRICOLE

# L'Afrique appelé à mobiliser 100 milliards de dollars

**En Algérie, l'Etat a mis les moyens nécessaires pour développer le secteur agricole. Il a établi une stratégie sur le long terme. Cette stratégie consiste à mettre en place des dispositifs visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire, en facilitant les procédures et en mettant les moyens à la disposition des investisseurs nationaux et internationaux, notamment à travers la révision du code de l'investissement et des codes agricoles.**

Deux cent quatre vingt millions d'Africains souffrent de la faim. Il s'agit là d'un défi majeur pour les décideurs politiques africains appelés à développer davantage le secteur agricole. La Déclaration du sommet africain tenu le 9 janvier dernier à Kampala a évoqué cela, proposant une feuille de route devant permettre de promouvoir l'agriculture sur le continent. Dans cette feuille de route, les pays africains sont invités à préparer des plans opérationnels comme clé d'une réponse efficace, et à mobiliser les ressources nécessaires (environ 100 milliards de dollars) pour développer ce secteur. La Déclaration de Kampala, marque en fait un tournant décisif dans l'engagement des pays africains à transformer leur agriculture en un véritable moteur de croissance économique, tout en garantissant la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale. Présent à ce sommet, le ministre algérien de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présenté un bilan de la transformation agricole en Algérie. Il a large-

ment évoqué la promotion de l'autosuffisance alimentaire et la transformation des systèmes agroalimentaires, tout en mettant en évidence l'importance de renforcer la coopération continentale, l'objectif étant d'atteindre l'autosuffisance en produits alimentaires à travers une stratégie minutieusement élaborée sur le court, moyen et long terme.

Cette approche méthodique a déjà porté ses fruits : l'Algérie produit désormais 75% de ses besoins alimentaires sur son territoire. Une performance remarquable qui prend tout son sens dans un contexte mondial particulièrement délicat, marqué par les crises géopolitiques et le dérèglement climatique. Pourtant, des défis persistent : certains "produits essentiels tels que les céréales, huiles, viandes rouges et surtout poudre de lait demeurent largement importés, générant une facture annuelle supérieure à 10 milliards de dollars pour le Trésor public.

Par ailleurs, la Déclaration de Kampala souligne l'importance du commerce intra-africain pour réduire la dépendance aux



importations en identifiant le commerce comme un levier important. Pour atteindre cet objectif, le document adopté prévoit la réduction des barrières commerciales qui entravent actuellement les échanges

entre les pays africains. Cela inclut des mesures visant à simplifier les procédures douanières, harmoniser les normes de qualité et créer des infrastructures de transport plus efficaces. Cette approche per-

met de valoriser les ressources agricoles du continent, de renforcer les chaînes de valeur régionales et de diversifier les marchés pour les producteurs africains.

R.E

## SONELGAZ

### Les créances s'élèvent à 180 milliards de dinars

Les créances de Sonelgaz s'élèvent à 180 milliards de dinars, soit une évolution de 30% par rapport à l'année écoulée. C'est ce qu'a révélé hier le directeur de distribution, Abdelhamid Mazri, lors de son intervention à la radio chaîne 3.

Devant cette situation, Sonelgaz semble dépassée et est décidée à passer à la collecte de son dû. Il a affirmé qu'« une campagne de recouvrement d'envergure lancée intervient après des périodes exceptionnelles, où la Sonelgaz a eu à interrompre ses campagnes de recouvrement des créances du Groupe ».

« Cette fois, la société a décidé de lancer sa campagne de recouvrement avec un dispositif de facilitation permettant au client de s'acquitter de sa créance sans contrainte », dit-il, rappelant qu'outre les agences de Sonelgaz, « il y a le paiement au niveau des bureaux de poste, le paiement par internet avec possibilité d'échelonner ces dettes ».

Et de préciser que, sur les 180 milliards de dinars, le plus gros est détenu par le privé, soit 77 milliards concernant la consommation simple (entreprises et ménages), avec un taux de 44%, tandis que les collectivités tournent autour d'un portefeuille qui avoisine 30% de la consommation globale. « Nous produisons de l'électricité pour plus de 12 millions d'abonnés puissants et 8,100 millions d'abonnés au gaz. C'est-à-dire un taux de pénétration d'électricité de 99% et de 70% pour le gaz », précise le responsable à la Sonelgaz, soulignant un accroissement annuel de 3 à 5%, soit un demi-million de clients chaque année.

« C'est dire que l'évolution est importante, à l'exemple de 2024 qui a nécessité d'intégrer 1 200 mégawatts l'année. C'est l'équivalent d'une centrale par an », soutient l'orateur.

Selon le responsable de la distribution, la consommation globale est de 25 giga-

watts d'électricité, alors que pour le gaz, elle est de 11 millions de normocubeurs. Ce qui oblige le groupe Sonelgaz, selon lui, à adapter son réseau, tous les ans. Une exigence, dit-il, qui obéit à « deux étapes importantes, à savoir le passage d'hiver et le passage d'été pour l'électricité ».

« Nous avons eu à recenser huit opérations de mise à niveau, qui ont entraîné 6 nouvelles sources pour préparer cet hiver. Pour l'été, qui débute en juin, et exceptionnellement fin mars pour certaines régions, nous avons terminé le programme », assure-t-il. « Cet exercice s'est soldé par l'introduction de 16 nouvelles sources (les postes HTMT de distribution publique - NDLR) », affirme l'invité de la radio.

Il y aura ainsi augmentation de la production d'électricité par rapport à 2024, durant laquelle il y a eu quatre pics de consommation en été et vu l'intégration

de nouvelles demandes et donc de nouveaux projets.

Les travaux de raccordement à l'électricité, comme au gaz, sont permanents, selon lui. Toutefois, sur orientations des pouvoirs publics, la priorité est accordée à l'activité économique, tous secteurs confondus, afin, précise-t-il, de répondre rapidement à la demande des investisseurs. Concernant les projets structurants, Sonelgaz a déclenché l'exécution des programmes d'action élaborés. « L'agenda comporte les périmètres agricoles, les zones d'ombre, les zones industrielles et les stations de dessalement », affirme-t-il.

Sur les périmètres agricoles, hors les grands projets des Qataris et des Italiens qui travaillent au grand Sud, M. Mazri révèle que sur les 100 000 exploitations agricoles, 73 000 sont raccordées, avec une enveloppe de 200 milliards de dinars.

I. B.

## Faid préside à Médine une réunion des gouverneurs de la BID

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, dimanche à Médine (Arabie saoudite), une réunion des ministres des Finances, gouverneurs des 57 pays membres du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), portant sur le cadre stratégique de la prochaine décennie 2025-2035, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, "les participants ont examiné le plan d'action de la BID pour les dix prochaines années, l'objectif étant de répondre aux aspirations des pays membres en tant que partenaire de développement et de renforcer leur engagement dans le financement des projets de développement avec des mécanismes de financement innovants",

précise le communiqué. Dans son allocution à cette occasion, M. Faid a souligné l'importance de cette rencontre, notamment dans un contexte où la BID traverse une phase de transformation nécessitant une prise en compte des défis actuels et futurs, ainsi que des difficultés de développement rencontrées par les pays membres. Le ministre a également mis en avant le rôle crucial des idées et contributions dans l'élaboration du nouveau cadre stratégique, permettant ainsi de tracer une feuille de route qui garantira au Groupe de la BID de poursuivre ses missions avec excellence et efficacité à l'avenir, ajoute la même source.

Dans leurs interventions, les ministres participants ont abordé de nombreuses

questions relatives à la gouvernance de cette institution et à son modèle de fonctionnement, dans le but d'accroître l'efficacité de ses interventions et d'améliorer l'efficacité de sa gestion, de manière à renforcer son rôle en tant qu'acteur clé du développement dans les pays islamiques. Ils ont également souligné l'importance de tirer pleinement parti des avantages comparatifs et compétitifs dont dispose la Banque pour amplifier l'impact de ses efforts et de focaliser ses interventions sur les domaines ayant le plus grand impact positif sur ses pays membres, notamment en matière de durabilité, de diversification économique, de résilience, de développement des infrastructures économiques et

sociales, et de promotion de la numérisation pour renforcer les capacités institutionnelles des pays membres. Le nouveau cadre stratégique pour les dix prochaines années (2025-2035) sera présenté ultérieurement pour adoption lors des assemblées annuelles du Groupe de la BID qui se tiendront à Alger en mai prochain.

Le ministre des Finances a, à cette occasion, affirmé que l'Algérie souhaite la bienvenue aux participants aux prochaines assemblées annuelles du Groupe de la BID, soulignant que l'Algérie veillera à "réunir toutes les conditions idoines pour assurer le succès de ce grand rendez-vous important", conclut le communiqué.

SOUS LE SLOGAN "YENNAYER NOUS RASSEMBLE DANS UNE ALGÉRIE TRIOMPHANTE"

# Diverses activités culturelles dans les wilayas du Sud

Placées sous le slogan "Yennayer nous rassemble dans une Algérie triomphante", plusieurs festivités ont été organisées, dans les wilayas du sud. Au programme, des conférences, des expositions de produits d'artisanat traditionnel et concours de plats locaux, ainsi que des soirées de poésie et de chansons amazighes.

Diverses activités culturelles mettant en lumière la richesse du patrimoine national ont marqué, dimanche dans les wilayas du Sud, les festivités du Nouvel An amazigh (Yennayer 2975), placées sous le slogan "Yennayer nous rassemble dans une Algérie triomphante". A cette occasion, la maison de la culture Moufdi-Zakaria d'Ouargla a abrité une exposition de produits d'artisanat traditionnel et un concours de plats traditionnels locaux, dont le Couscous, R'fis et Mardoud Es-Srayer, avec la participation de plusieurs artisans. Le programme des festivités comprenait également une conférence intitulée "Yennayer dans les traditions des habitants du vieux ksar d'Ouargla", ainsi que des soirées de poésie et de chansons amazighes.

A Touggourt, la commune de Blidet-Amor, relevant de la daïra de Témacine, a été le théâtre des festivités nationales célébrant le Nouvel An amazigh. Un programme riche et varié a été établi, comprenant des pièces théâtrales, spectacles folkloriques, ateliers de formation et rencontres sur le patrimoine amazigh de la région d'Oued Righ, animés par des universitaires. Une série d'activités culturelles a été mise sur



pied dans la commune de Tit, incluant une exposition de produits d'artisanat traditionnel, des spectacles folkloriques et une démonstration de sport mécanique. Une rencontre sous le thème "le patrimoine culturel amazigh dans les régions de Touat, Tidikelt et Gourara" a également été organisée à l'université d'Adrar. Par ailleurs, la wilaya d'Illizi a accueilli un salon régional récompensant la meilleure kheima et le meilleur produit artisanal traditionnel, en plus d'une exposition philatélique et d'un atelier d'enseignement et d'écriture de l'alphabet tifinagh. La célébration de la fête de Yennayer, qui coïncide chaque année avec le 12 janvier, a donné lieu à

Bechar à plusieurs manifestations culturelles. Ces activités, organisées à la maison de la culture Kadi Mohamed, ont été marquées par une vaste exposition d'objets artisanaux provenant des wilayas de Bechar, Tindouf et Tizi-Ouzou, mettant en valeur le savoir-faire traditionnel en habillement, bijouterie et tapisserie. Une autre exposition, variée et diversifiée, a été inaugurée au complexe de l'artisanat et des métiers traditionnels situé à Bouhraoua (wilaya de Ghardaïa), à l'occasion de la célébration de Yennayer 2975. Cette manifestation, réunissant des exposants venus de différentes wilayas, a permis de mettre en avant, dans une

ambiance festive, les multiples facettes des coutumes et traditions liées à cette fête. Les stands aménagés pour l'événement exposaient des bijoux traditionnels en argent, des vêtements traditionnels des différentes régions du pays, tels que le burnous, l'habit du M'Zab, la kachabia, ainsi que des robes portées par les femmes lors des mariages. D'autres espaces étaient consacrés à l'art culinaire et gastronomique, avec la présentation de plats typiques préparés à l'occasion de Yennayer, comme R'fis, Cherchem, Rogag, Rechta, Mardoud, et le couscous, ainsi que des boissons et confiseries de la région du M'Zab, telles que la boisson Takerwait ou le fromage local Kemariya.

CONSTANTINE

## JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCE 2025

Les dispositions de la loi de finances (LF) 2025 ont constitué jeudi le thème d'une journée d'information organisée à Constantine par la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI) Rhummel en coordination avec la direction générale des Impôts (DGI) et la direction régionale des Douanes.

Dans son intervention, le directeur de la législation et de la régulation à la DGI, Amer Mohand, a indiqué que les mesures fiscales de la LF 2025 visent à "préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soutenir l'investissement, protéger l'économie nationale, consolider l'équité fiscale, soutenir l'inclusion financière, simplifier la fiscalité et mobiliser les ressources fiscales". Concernant le soutien à l'investissement et la protection de l'économie nationale, l'intervenant a relevé que cette loi prévoit "une réduction du bénéfice imposable équivalant les dépenses consacrées à la recherche et développement au sein de l'entreprise et aux programmes d'innovation avec les startups et les incubateurs".

La LF 2025 accorde

des avantages fiscaux aux startups, projets innovants et incubateurs pour les encourager, a affirmé M. Mohand, qui a cité à ce propos l'exonération du droit de transfert de la propriété sur les acquisitions foncières liées à des activités industrielles, l'exonération des droits d'inscription des actes relatifs à la création de société par les porteurs de projets labellisés innovants et la prorogation à deux années de l'exonération de la taxe sur le revenu global ou de la taxe sur les bénéfices des sociétés des incubateurs. De son côté, le contrôleur général en chef à la direction régionale des Douanes, Yamine Halimi, a affirmé dans sa communication que la LF 2025 comporte "une série de mesures qui consacrent le principe de la transparence par la généralisation de l'utilisation du système informatique des douanes outre la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, l'amélioration du climat des affaires et la simplification des procédures douanières pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises algériennes".

### OASIS DES MONTS DES KSOUR À NÂAMA

## TRADITIONS ANCESTRALES ET PLATS TRADITIONNELS POUR CÉLÉBRER YENNAYER

Les habitants des oasis des Monts des Ksour, dans la wilaya de Nâama, continuent de perpétuer des traditions ancestrales pour célébrer le Nouvel An amazigh "Yennayer", qui marque le début de la saison hivernale de l'année agricole et constitue une occasion de raviver les coutumes authentiques et de renforcer les liens familiaux. L'essence de cette célébration réside dans la préservation des coutumes et des festivités, qui représentent un patrimoine immatériel de plusieurs régions de la wilaya, telles que les ksour d'Asla, Tiout, Sfissifa, entre autres, dans le but de garantir leur durabilité, selon plusieurs notables et habitants des oasis des monts Ksour. La célébration de Yennayer, qui coïncide également avec la fin de la récolte des dattes, est intimement liée à la terre et aux activités agricoles. Les habitants considèrent souvent cette période de l'année comme étant le moment propice pour le lancement des travaux agricoles et l'associent à un sentiment d'optimisme pour une année prospère grâce aux pluies bienfaitrices, comme l'explique Hadj Khechaï

Mâammar, notable de Ksar Tiout. Il ajoute que le nouvel an amazigh est une étape pour évaluer la saison agricole et réhabiliter les palmeraies, en procédant au nettoyage des arbres, à l'élagage des branches sèches, au curage des puits d'irrigation et au nettoyage des canaux traditionnels de distribution d'eau. Ce calendrier amazigh, lié à la terre et à l'agriculture, est profondément enraciné dans l'histoire. L'Association nationale pour le développement du tourisme des ksour et des oasis s'efforce de le transmettre aux générations futures et de le préserver comme un patrimoine commun et un symbole de la mémoire collective, souligne le président de l'association, Bounoua Mohamed. La célébration de cette occasion patrimoniale à Nâama se déroule dans une ambiance conviviale autour d'un dîner collectif organisé la veille du nouvel an. Les habitants préparent un plat traditionnel appelé "mardoud" ou "berkoukes" en amazigh, constitué de petites graines de semoule roulées, plus grosses que celles du couscous, accompagnées d'une sauce aux légumes et à la

viande, fraîche ou séchée (Keddid). Ce plat, particulièrement consommé en hiver, peut être épicé ou sucré avec des morceaux de dattes. El Hadja Yamina Azrou, habitante de Ksar Sfissifa, précise que ce plat est enrichi de beurre clarifié (Smen), connu localement sous le nom de "Akka", de fèves, de piments, de "Klila" (lait caillé séché) et d'herbes variées, ainsi que de "hermes" (abricots secs).

Les familles le servent dans des plateaux à l'entrée des anciens ksour, "Aghrem Aqdim", pour être partagé avec les personnes de passage, les voisins et les proches. Un autre plat traditionnel préparé pour Yennayer est "cherchem", appelé aussi "irchmen" ou "irkmen", fait de blé trempé et cuit, auquel on ajoute du beurre, du miel, parfois des pois chiches cuits, ou encore de la farine grillée. Jadis, les ménagères profitaient également de cette fête pour renouveler les ustensiles de cuisine et pour renouveler les "M'nasseb", des pierres, généralement au nombre de trois utilisées en guise de support aux marmites et autres récipients de cuisson. Autrefois, les

femmes repeignaient les maisons des ksour avec de l'argile, appelée "toumlilt" en amazigh, et renouveauient les tapis et les coussins. Les marchés de la wilaya, tels que celui de la rue Bouarfa à Aïn Sefra, s'animent avec des étals regorgeant de confiseries et de fruits secs, permettant aux commerçants d'espérer de bonnes ventes. Les familles se rassemblent pour un dîner festif suivi de veillées, où l'on jette des bonbons et les fruits secs "El-mkhalat" sur la tête du plus jeune membre de chaque famille, un rituel symbolisant un avenir prospère. Dans la région de Aïn Ouarka, à l'est de la wilaya, les habitants célèbrent Yennayer par des cercles de chants traditionnels, louant les bienfaits qu'apporte le nouvel an amazigh, perçu comme un symbole d'abondance et de prospérité. Par ailleurs, les structures culturelles et de jeunesse de la wilaya de Nâama organisent des spectacles folkloriques de troupes de baroud, des expositions de livres en langue amazighe, ainsi que des photographies patrimoniales pour promouvoir les sites touristiques de la wilaya.



L'INSOMNIE, UN TROUBLE DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT

# Pourquoi la qualité du sommeil diminue avec l'âge?

**Avec l'âge, le sommeil devient une source de problème. Le manque de sommeil est associé à des risques accrus d'hypertension, d'arrêts cardiaques, de diabète ou encore de dépression. L'insomnie reste un problème sous-diagnostiqué. En Algérie, environ 10% de personnes en souffrent, soit une personne sur quatre.**

Véritable mal du siècle, l'insomnie est un problème qui touche de plus en plus d'Algériens. Stress, anxiété, actualité angoissante, addiction aux écrans, autant de facteurs qui aggravent le trouble du sommeil. L'insomnie reste un problème sous-diagnostiqué en Algérie. Les difficultés à trouver le sommeil sont un problème de plus en plus courant. Selon les chiffres disponibles, 10% des Algériens se plaignent d'insomnie, soit une personne sur quatre.

Essentiel à notre bien-être, le sommeil évolue avec l'âge. De nombreuses études expliquent en effet, comment l'âge pourrait bien avoir une incidence sur la qualité du sommeil. Il fait savoir que le cycle du sommeil est composé en plusieurs phases : lent léger, lent et profond puis paradoxal, toutefois chez les personnes de plus de 50 ans, les experts observent une augmentation du temps d'endormissement mais aussi une réduction du temps passé en sommeil profond ainsi qu'une augmentation des éveils nocturne associée à des difficultés pour se rendormir. Cette situation entraîne une désynchronisation de l'horloge biologique, ainsi que par une



modification des cycles du sommeil. Cela se manifeste par une heure de coucher anticipée et un réveil plus précoce le matin. De même, les phases de sommeil léger augmentent alors que les phases de sommeil profond diminuent. Or, le sommeil lent et profond constitue la phase de sommeil la plus réparatrice sur le plan physique. C'est pourquoi le sommeil est plus léger et moins réparateur lorsqu'on vieillit. Les experts mettent en avant des facteurs multiples qui influent sur notre sommeil,

comme la prise de certains médicaments mais aussi les émotions, les changements de mode de vie, la diminution de l'activité physique ainsi que la sédentarité. Une étude menée par une équipe de chercheurs américains parue dans la revue Science, souligne que « plus de la moitié des personnes de plus de 65 ans se plaignent de la qualité de leur sommeil, mettant l'accent sur la dégradation d'un certain type de neurotransmetteurs, qui stimule l'activité du cerveau. Avec l'âge, certaines

pathologies du sommeil se développent tels que le syndrome de l'apnée obstructive, un trouble qui cause des arrêts involontaires de la respiration, qui ont une influence sur la dégradation de la qualité de notre sommeil. Le manque de sommeil est également associé à des risques accrus : d'hypertension, d'arrêts cardiaques, de diabète ou encore de dépression.

Des nuits trop courtes accélèrent également la dégradation cutanée. « Certaines hormones, comme la mélatonine ou l'hor-

none de croissance (somatotropine), ne sont sécrétées que pendant le sommeil profond. Par conséquent, si le sommeil est mauvais, les équilibres hormonaux le sont également », expliquent les experts. Ces derniers préconisent de mettre en place une routine de sommeil régulière, recommandant de se coucher et de se lever à la même heure tous les jours, et même les week-ends. Grâce à cette régularité, le corps va pouvoir mieux réguler notre horloge interne, ce qui se traduit par un endormissement rapide. L'importance d'une bonne hygiène de vie pour une bonne gestion des troubles du sommeil est mise en avant. Dans cette optique, il faut éviter de prendre des boissons stimulantes comme le café, le thé et les sodas à base de caféine après 16 heures, de même que le tabac. Il est aussi essentiel de manger léger au dîner, en misant sur des sucres lents et une petite quantité de matières grasses. Il est aussi important de se préparer au sommeil à travers des activités calmes, telles que la lecture et éviter les écrans, qu'il s'agisse de la télévision ou du téléphone, au moins 1 heure 30 avant de se mettre au lit. **A.B.**

## INSOMNIE

### Un modèle d'IA peut détecter à 92 % certains troubles du sommeil

L'intelligence artificielle peut améliorer considérablement le diagnostic de certains troubles du sommeil. C'est, en substance, ce que révèle une nouvelle étude menée par une équipe de chercheurs du Mount Sinai, aux Etats-Unis, et publiée dans la revue Annals of Neurology. Leur avancée pourrait transformer la prise en charge du trouble du comportement en sommeil paradoxal, un trouble précurseur de maladies neurologiques graves. Le trouble du comportement en sommeil paradoxal (TCSP) se manifeste par des mouvements anormaux, souvent violents, correspondant à des rêves "vécus" pendant la phase REM du sommeil (aussi appelé sommeil paradoxal). Ce trouble, qui touche plus d'un million de personnes aux Etats-Unis, est presque toujours un précurseur de maladies telles que Parkinson ou certaines démences. Pourtant, il reste difficile à diagnostiquer, selon un communiqué. La détection du TCSP nécessite en effet une étude appro-

fondie du sommeil réalisée dans des laboratoires spécialisés. Les tests sont, en outre, complexes et soumis à l'interprétation subjective de spécialistes. Enfin, les données vidéo enregistrées lors de ces études sont rarement exploitées. Pour combler cette lacune, les chercheurs ont

développé un algorithme utilisant la vision par ordinateur, un domaine de l'intelligence artificielle qui permet d'analyser des données visuelles comme les vidéos. Contrairement à des approches précédentes nécessitant des caméras 3D coûteuses, cette méthode se contente de

caméras 2D, déjà présentes dans les laboratoires du sommeil.

L'étude a porté sur les données vidéo de 80 patients atteints de TCSP et 90 patients de contrôle. L'algorithme a été conçu pour analyser les mouvements enregistrés pendant le sommeil, en mesurant la fréquence, l'intensité et la durée des activités motrices. Résultat : l'IA a montré un taux de précision impressionnant de 92 %, le plus élevé jamais atteint dans ce domaine.

D'après les chercheurs, cette nouvelle technologie pourrait être intégrée aux outils actuels pour améliorer la fiabilité et l'efficacité des diagnostics. En outre, elle pourrait guider les décisions thérapeutiques en fonction de la gravité des symptômes observés, permettant ainsi une prise en charge plus personnalisée. Cette approche révolutionnaire pourrait ainsi éviter des diagnostics manqués et améliorer la qualité de vie des patients, concluent les auteurs.

## ALGER

### Clôture de la 4e édition du Salon de la créativité féminine

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé dimanche, la clôture de la 4e édition du Salon de la créativité féminine, abritée au Palais des Expositions "Pins Maritimes" (Alger), sous le slogan: "Authenticité, Créativité et Excellence". Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hidaoui a déclaré que l'organisation de cette édition, coïnci-

dant avec la célébration du Nouvel An amazigh (Yennayer 2975), "constitue une opportunité pour réaffirmer l'attachement de notre nation à son histoire et à ses profondes racines ainsi qu'à son patrimoine et à ses traditions séculaires". Lors de la clôture de cette édition, le ministre a distingué plusieurs participantes à cette édition dans diverses activités artisanales et traditionnelles.

## RELIZANE

### 4 décès par asphyxie au monoxyde de carbone

4 membres d'une même famille sont décédés, dimanche à Relizane, par asphyxie au monoxyde de carbone, selon les services de la Protection civile de la wilaya.

Les agents de la Protection civile sont intervenus à 15h18 pour un incident d'asphyxie au monoxyde de carbone provoqué par un chauffe-eau à l'intérieur d'une maison dans la nouvelle ville « Benadda Benaouda » (commu-

ne de Relizane ), causant la mort de quatre personnes (une mère et ses trois enfants), a affirmé, le lieutenant Abbas Khamallah, responsable de la communication. Les secours de l'unité principale ont déposé les corps des victimes, âgées de 11 à 40 ans, à la morgue de l'hôpital public « Mohamed Boudiaf » du chef-lieu de la wilaya. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête.

## SKIKDA

### 21 personnes blessées dans un accident de la route

21 personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune d'El Hadaïk (Skikda). L'accident s'est produit suite à une collision entre un bus assurant la desserte de la ligne Aïn Kechra-Chahe-na faisant 21 blessés dont 18 femmes âgées de 18 à 53 ans, selon la protection civile, qui a précisé que 19 des blessés sont des étudiants universitaires. Les blessés ont reçu sur place les premiers

secours avant leur évacuation vers l'hôpital de Skikda, selon la même source. L'intervention de la protection civile a nécessité la mobilisation de 6 ambulances, 2 camions anti-incendie et 22 sapeurs-pompiers de l'unité d'El Hadaïk ainsi que de l'unité secondaire et du poste avancé de Skikda. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

LES VENTS VIOLENTS MENACENT D'ATTISER LES FEUX

# Au moins 24 morts dans les incendies dévastateurs de Los Angeles

**Le bilan des incendies dévastateurs qui ravagent l'État de Californie s'est alourdi dimanche à 24 morts. Plus de 150 000 résidents évacués, au moins 12 000 maisons et entreprises détruites.**

Après une courte accalmie, les vents chauds et secs devraient regagner en puissance jusqu'à mercredi et «maintiendront la menace d'incendie à un niveau très élevé», a prévenu dimanche Anthony Marrone, le chef des pompiers du comté de Los Angeles.

Le bilan des incendies dévastateurs qui ravagent l'État de Californie s'est alourdi dimanche à 24 morts. Le bureau du médecin légiste du comté de Los Angeles a indiqué qu'il enquêtait sur au moins deux douzaines de décès liés à deux gigantesques incendies qui ravagent le sud de la Californie depuis mardi dernier.

Les autorités ont précisé que 16 décès sont attribués à l'incendie d'Eaton et 8 à celui de Palisades. Ces chiffres pourraient augmenter, car le médecin légiste a

déclaré que les restes humains ne peuvent être formellement identifiés avant leur traitement en laboratoire.

Plus de 150 000 résidents ont été évacués, tandis que 87 000 autres se trouvent dans des zones d'avertissement d'évacuation. Plus de 12 000 maisons et entreprises ont été réduites en cendres, alors que les incendies ont déjà détruit plus de 155 kilomètres carrés (60 miles carrés). «Les premières évaluations aériennes estiment à 5 316 les structures détruites par l'incendie de Palisades et à plus de 7 000 celles ravagées par l'incendie d'Eaton», a déclaré le Département californien des forêts et de la protection contre les incendies (CAL FIRE) dans un communiqué. «Ces premiers chiffres font des incendies d'Eaton et de Palisades les deuxième

et quatrième incendies les plus destructeurs de l'histoire de la Californie, respectivement», a-t-il ajouté. Los Angeles se prépare à un retour de vents violents menaçant d'attiser les incendies compliquant le travail des pompiers. Ces derniers continuent de lutter contre les incendies dévastateurs, alimentés par des vents violents soufflant à des vitesses comprises entre 48 et 112 kilomètres par heure. En raison de ces conditions extrêmes, une alerte incendie reste en vigueur jusqu'à mercredi, et les ordres d'évacuation ont été prolongés au moins jusqu'à jeudi. Par ailleurs, un couvre-feu du crépuscule à l'aube demeure en place, les forces de l'ordre intensifiant leurs efforts pour lutter contre les pillages dans les zones sinistrées. «Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire. Les prévisions météorologiques annoncent des conditions très propices à la propagation des incendies», a déclaré Nancy

Ward, directrice du Bureau des services d'urgence de Californie, lors d'une conférence de presse.

«Nous devons apporter le soutien nécessaire aux habitants et aux premiers intervenants dans le sud de la Californie», a-t-elle ajouté. Elle a également précisé : «Nous avons prépositionné des moyens supplémentaires, notamment des camions, des équipes de pompiers, des hélicoptères, des bulldozers et des citernes, dans toute la Californie du Sud, notamment dans les comtés de Los Angeles, Orange, Ventura, Riverside, San Bernardino et San Diego, afin de répondre à la menace croissante des incendies.»

Les moyens déployés pour combattre ces incendies sont impressionnants : 14 000 personnels d'urgence, 1 300 camions de pompiers et 84 aéronefs ont été mobilisés, provenant de neuf États américains, ainsi que d'équipes du Canada et du Mexique. Le gou-

verneur de Californie, Gavin Newsom, a annoncé le déploiement de 1 000 membres supplémentaires de la Garde nationale de Californie pour renforcer les opérations contre les incendies. Le président Joe Biden a déjà approuvé une déclaration de catastrophe majeure pour l'État de Californie, permettant de débloquer une aide financière destinée aux opérations de nettoyage et de reconstruction. Selon les premières estimations, les dégâts causés par les incendies pourraient atteindre au moins 10 milliards de dollars. Parallèlement, des groupes humanitaires et des organisations à but non lucratif, tels que la Croix-Rouge américaine et la Banque alimentaire régionale de Los Angeles, ont déjà lancé des actions de soutien en faveur des résidents déplacés. Ces organisations fournissent nourriture, eau, abris et articles de première nécessité aux victimes de ces incendies meurtriers.

CROATIE

## Le Président sortant en tête au second tour de l'élection présidentielle

Le président sortant Zoran Milanovic mène la course au second tour de l'élection présidentielle en Croatie, a rapporté l'agence de presse d'Etat, Hina. Milanovic, soutenu par le Parti social-démocrate et ses alliés, aurait obtenu plus de 73% des voix, tandis que son rival, Dragan Primorac, soutenu par le parti conservateur au pouvoir, l'Union démocratique croate (HDZ), aurait obtenu 26,7% des voix, a indiqué l'agence, citant les données préliminaires de la Commission électorale nationale.

Plus de 62 % des votes ont été dépouillés jusqu'à présent. Au premier tour, avec huit candi-

dates en lice, Milanovic a obtenu plus de 49 % des voix, suivi par Primorac avec 19,3 %.

Les dernières enquêtes réalisées par différents médias et instituts

de sondage prévoient que Milanovic obtiendra jusqu'à 60 % des voix et s'assurera une nette victoire. Milanovic est connu pour son opposition à l'implica-

tion de son pays et de l'OTAN dans la guerre en Ukraine.

Il a également bloqué la participation de son pays à une mission de formation dirigée par

l'OTAN à Wiesbaden, en Allemagne.

La présidence croate est assurée pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois.

BLOCAGE DU RACHAT DE US STEEL

## Le Japon fait part de «vives préoccupations»

Le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a déclaré lundi avoir fait part à Joe Biden des «vives préoccupations» qui s'expriment au Japon à la suite du blocage par le président américain sortant du projet de rachat de U.S. Steel par Nippon Steel. Shigeru Ishiba a «dit que de vives préoccupations s'élevaient non seulement au Japon mais aussi dans les milieux d'affaires américains» et il a

«exhorté (Joe Biden) à dissiper ces sentiments», a déclaré ce lundi le Premier ministre japonais. Ce dernier est cité par des médias locaux à l'issue d'une discussion avec le président américain et le chef d'Etat philippin Ferdinand Marcos. Ces propos interviennent quelques jours après que Joe Biden a annoncé, le 3 janvier, bloquer l'acquisition à 14,9 milliards de dollars de US Steel par son rival

japonais Nippon Steel, au nom de la «sécurité nationale». Ce veto a jeté un froid dans les relations entre les alliés japonais et américain, le Premier ministre nippon Shigeru Ishiba appelant Washington à «expliquer clairement» ce qui le justifie.

De leur côté, les deux groupes ont déposé un recours devant la justice américaine, jugeant que Joe Biden avait «ignoré l'Etat de droit pour gagner les faveurs» des syndicats et «soutenir son programme politique», dénonçant une «ingérence illégale». US Steel, en difficultés, avait lui-même décrit son rachat par Nippon Steel comme un moyen de «combattre la menace concurrentielle de la Chine» et d'assurer la prospérité future de l'entreprise. En cas d'échec, il se verrait contraint de renoncer à des investissements massifs de modernisation, au prix de plans sociaux et de possibles fermetures d'aciéries, prévenait-il.

SERBIE

## Les manifestations continuent, des milliers de personnes dans les rues

Plus de deux mois après l'effondrement mortel d'un pan de la gare de Novi Sad (nord) qui a lancé un vaste mouvement de contestation en Serbie, des milliers de personnes ont manifesté dimanche à Belgrade contre la corruption et pour que justice soit faite dans ce dossier. Initié par les étudiants qui bloquent la majorité des universités du pays depuis plusieurs semaines, le mouvement ne semble pas s'essouffler dans ce pays de 6,8 millions d'habitants gouverné depuis plus de 10 ans par le SNS (droite nationaliste). Dès 16H00, des milliers de Serbes ont afflué en plein centre de la capitale, sifflant autour du cou et pin's avec une main ensanglantée - le symbole des manifestations depuis le 1er novembre et la mort de 15 personnes dans l'effondrement de tonnes de bétons d'un auvent de la gare, qui venait d'être restaurée. Quatorze personnes dont des enfants ont

été tuées sur le coup, et une quinzième est morte quelques semaines plus tard à l'hôpital. Pour les manifestants - soutenus par plus de 60% des Serbes, selon un récent sondage, cet accident est la conséquence de la corruption

qu'ils dénoncent, cortège après cortège. L'enquête sur l'accident de la gare est toujours en cours, et plus d'une dizaine de personnes ont été inculpées, dont l'ancien ministre des Transports, Goran Vesic.

SOUDAN

## Des milliers de personnes fuient une ville dans le sud en raison des affrontements

Les affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans le sud du pays ont forcé des milliers de personnes à fuir, a indiqué dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de l'ONU. L'OIM a fait savoir qu'en cinq jours, entre 1.000 et 3.000 ménages ont été déplacés de la ville d'Oum Rawaba la deuxième plus importante ville du Kordofan-Nord, à environ 100 km à l'est du

chef-lieu, El Obeid. Des affrontements ont éclaté la semaine dernière entre l'armée et les FSR, au moment où l'armée avançait vers l'Etat d'Al-Jazira, au centre du Soudan, à quelque 300 kilomètres à l'est. Les familles ont fui «à cause des affrontements continus dans la localité», a indiqué l'OIM.

Au Kordofan-Nord, plus de 205.000 personnes sont actuellement déplacées, selon les derniers chiffres de l'ONU. Dans

tout le pays, 11,5 millions de personnes sont déplacées, dont 2,7 millions lors de conflits antérieurs, ce qui représente la plus grande crise de déplacement au monde. Le conflit, qui a éclaté à la mi-avril 2023, oppose le chef de l'armée Abdel Fattah al-Burhan à son ancien adjoint Mohamed Hamdan Daglo qui dirige les FSR. Il a également coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes et poussé le pays au bord de la famine.

COUPE DU MONDE DE HANDBALL 2025

# Les Verts défieront l'ogre danois

La sélection nationale de handball entame ce soir à partir de 18h le Mondial 2025 avec une rencontre très compliquée face à l'ogre danois, détenteur de la dernière édition de la compétition la plus prestigieuse du jeu à sept.

Marouane A.

Les Verts et même s'ils savent que la mission paraît impossible devant l'une des meilleures sélections du moment, si ce n'est la meilleure, fera quand même tout son possible pour lui tenir tête. Le pari sera, sans doute, de perdre avec le moins d'écart possible, quand on sait que le Danemark est une véritable machine et qui n'a pas pour habitude de faire les choses à moitié. Les poulains de Farouk Dehili sont conscients de ce qui les attend et restent déterminés à garder la tête haute, même en cas de défaite, car le plus important est de progresser et de ne montrer que le handball algérien n'est pas aussi faible qu'on le pense. Il s'agira lors de cette rencontre de bien gérer ses efforts et bien tenir en ne cédant pas devant la forte pression qu'exercera le



Danemark qui tentera d'imposer un rythme infernal, sachant que les joueurs de cette équipe ont de très bons automatismes entre eux et surtout restent

rapides et alertes, contrairement à nos capés qui connaissent un grand manque à ce registre, en raison sans doute du manque de préparation pour

cet important rendez-vous. Quoi qu'il en soit, il faudra faire de son mieux et être prêt à tout donner sur le terrain, pour ne pas avoir à le regretter.

## UNE PRÉPARATION TRÈS INSUFFISANTE

Pour donner une image assez claire de la situation que vit l'EN de handball, il faut savoir que celle-ci a eu une préparation ratée et très insuffisante pour une telle compétition, qui demande des efforts considérables et une préparation assez poussée et des stages interminables. Cela n'a pas été le cas avec notre sélection qui s'est contenté de trois matchs amicaux en Croatie face à la Slovénie (défaite 37/32), à Cuba (nul, 33/33), au Qatar (victoire 27/25). Les joueurs ont souffert de ce manque et ont eu des déclarations qui montraient leur désolation lors du dernier stage qui s'était tenu au Centre des équipes nationales de Fouka, à Tipasa. En effet, les Berkous, Abdi et Daoud ont été unanimes à dire que la préparation a été catastrophique et ne permet pas d'être confiant pour cette compétition. Abdi a même déclaré que les joueurs tenteront de trouver une solution sur place pour essayer de représenter dignement l'Algérie, avec ce manque de compétition. Pour eux, il faudra tenter des exploits soit face à l'Italie ou la Tunisie, car il sera pratiquement impossible pour eux de battre le Danemark, champion du monde et qui reste le plus proche à la qualification au second tour et à la première place de ce groupe B.

M. A.

## LIGUE DES CHAMPIONS

### Les Young Africans s'offrent une "finale" face au MCA

La formation tanzanienne des Young Africans s'est imposée face au club soudanais d'Al-Hilal SC 1-0 (mi-temps : 0-1), dimanche soir au stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott (Mauritanie), pour le compte de la 5e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. L'unique but de la partie a été marqué par l'international burkinabé Stéphane Aziz Ki à la 7e minute de

jeu. Dans l'autre match du groupe A, le représentant algérien le MC Alger, s'est imposé vendredi face aux Congolais du TP Mazembe (1-0), grâce à un but marqué sur penalty par Bouras, au stade olympique du 5-juillet. A l'issue de cette 5e journée, Al-Hilal SC reste leader avec 10 points, à deux longueurs du MCA (2e, 8 pts). Les Young Africans suivent derrière à la troisième place avec 7 unités, alors que le TP Mazem-

be, éliminé, ferme la marche avec 2 points. Lors de la 6e et dernière journée, prévue les 17e, 18, et 19 janvier, le MCA jouera sa qualification à Dar Es-Salaam face à Young Africans. Un point suffira au "Doyen" pour valider sa qualification aux quarts de finale, alors qu'une victoire est impérative pour les joueurs de l'entraîneur allemand Sead Ramovic pour passer. De son côté, le TP Mazembe recevra Al-Hilal SC.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

### Le CSC passe en quarts de finale

Le CS Constantine s'est qualifié pour les 1/4 de finale de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), après avoir battu dimanche soir au stade Chadid Hamlaoui de Constantine, le CS Sfaxien sur un score sans appel (3 buts à 0), en match comptant pour la 5e journée de la phase de poules (groupe A). Les hommes de Kheireddine Madoui ont su puiser dans leurs ressources pour venir à bout de leurs adversaires grâce à un doublé de Benchaâ (29' et 70') et une réalisation de Temine dans les arrêts de jeu (90+3). La rencontre a débuté assez timidement et les deux équipes se

contentaient de faire circuler le ballon au milieu du terrain sans mettre en danger réel les deux keepers. Il fallut attendre les abords de la demi-heure de jeu pour assister à une attaque appuyée des "clubistes" qui parviennent à trouver le chemin des filets grâce à Zakaria Benchaâ. Un but dont on pouvait penser qu'il allait "secouer" les deux équipes mais il n'en fut rien. Les constantinois, ensuite, semblaient plus enclins à gérer leur maigre avance qu'à se ruer à l'attaque, et cela a duré jusqu'à la pause. Au retour des vestiaires, les protégés de Lassaâd Dridi donnent l'impression de vouloir sortir

de leur torpeur et sont même à deux doigts d'égaliser à la 51' lorsqu'un mauvais placement de la défense constantinoise permit à Barakat Hmidi de se retrouver face au portier Bouhalfaya. C'est dire que le CSC n'était pas sorti d'affaire et qu'il lui fallait se mettre à l'abri, sachant que la formation tunisienne se montrait de plus en plus maîtresse du ballon mais loin. Portés par leurs supporters, les coéquipiers d'Oussama Meddahi finissent par mettre le pied sur l'accélérateur et c'est en toute logique qu'ils finissent par doubler la mise, une nouvelle fois par Benchaâ qui profite d'un contre ultrarapide et d'un échange avec son capitaine Brahim Dib pour crucifier de près l'infortuné Aymen (70'). Cette seconde banderille libère les "Vert et Noir" qui finissent la rencontre en

roue libre, ratant une grosse occasion à la 73' par Dib qui place au-dessus de la cage un ballon relâché par le gardien sur un tir de Meddahi (73'), puis à la 86' par Mouaki qui s'offre un "tête-à-tête" avec le gardien mais tergiverse avant de se faire subtiliser le ballon, in extremis, sur un excellent tacle du défenseur Saleh Harabi. Alors que l'on s'acheminait vers la fin de la rencontre sur le score de 2 buts à 0, Mounder Temine, sorti du banc quelques minutes auparavant, profite d'un énième contre pour brûler la politesse à Haythem Layouni pour s'en aller battre pour la troisième fois le porter tunisien (90+3). Une victoire convaincante qui permet à l'équipe constantinoise de se qualifier au quart de finale de cette compétition et de garder la première place du groupe A.

## PREMIÈRE ÉQUIPE À BATTRE ORAPA UNITED CHEZ ELLE

### L'USMA file en quarts

L'USM Alger a assuré sa qualification en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football après sa précieuse victoire, en déplacement, face aux Botswanais d'Orapa United (2-1, mi-temps 0-1), dimanche après-midi au Stade Obert Itani Chilume de Fancistown, pour le compte de la 5e et avant-dernière journée de la phase de poules (Gr.C). Les "Rouge et Noir" sont bien rentrés dans ce match et ont réussi à ouvrir le score dès la 14e minute de jeu, grâce à Sékou Gassama, après un joli service de Houssam-Eddine Ghacha. Ce dernier est revenu à la charge à l'heure de jeu, pour inscrire lui-même le deuxième but (60e). Malgré ce coup de massue, les locaux ont refusé d'abdiquer et ont continué à attaquer, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par une réduction du score, signée Kamogelo Moloji (90e+5). Un succès qui permet

aux Algérois de consolider leur première place du groupe avec onze unités, assurant au passage leur qualification en quarts de finale, bien avant le déroulement de la sixième et dernière journée, prévue dimanche prochain. Dans l'autre match de cette cinquième journée du Groupe C, les Sénégalais de Jaraaf reçoivent les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, ce dimanche à Dakar (17h00), dans un duel qui s'annonce décisif pour l'obtention du deuxième billet qualificatif pour les quarts de finale. Jaraaf et l'ASEC sont actuellement à égalité à la deuxième place du groupe C, avec cinq points chacun. Lors de la sixième et dernière journée, prévue le dimanche 19 janvier, les Mimosas recevront Orapa United, alors que Jaraaf se rendra à Alger pour défier l'USM Alger. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

## OG NICE

### Boudaoui et Bouanani enchaînent

Profitant des performances décevantes de ses concurrents à l'Europe, l'OGC Nice réalise l'une des meilleures opérations de la 17ème journée de Ligue 1 McDonald's. Armé de ses Algériens Hicham Boudaoui et Badreddine Bouanani, tous deux titulaires quasi indiscutables avec ce Gym version Franck Haise, Nice se déplaçait sur le terrain de Reims et espérait y obtenir un bon résultat. En effet, l'AS Monaco a été accroché par Nantes, le LOSC reste sur trois matchs nuls consécutifs et l'Olympique Lyonnais s'était incliné quelques minutes plus tôt sur le terrain de Brest

(2-1). L'emporter, c'était assurer une seconde victoire consécutive, se rapprocher du podium et poursuivre la globalement très bonne saison niçoise (seulement trois défaites depuis le début de saison). C'est bel et bien chose faite. La solide prestation des Aiglons (2-4), bien aidés par un Hicham Boudaoui très intéressant au milieu et un Badreddine Bouanani déroutant devant, leur permet de remonter à la 4ème place, qualificative pour les barrages de la Ligue des Champions, à un petit point du troisième et directement qualifié, Monaco.

SUPERCOUPE D'ESPAGNE

# Le Barça corrige le Real et décroche le titre

Lors d'un Clasico haletant, le FC Barcelone a battu le Real Madrid (5-2), avec notamment un but du jeune prodige Lamine Yamal, dimanche soir à Jeddah, en Arabie saoudite. Le club catalan décroche ainsi sa 15e Supercoupe d'Espagne.

**M**ené dès la cinquième minute après un but de Kylian Mbappé, le FC Barcelone a de nouveau corrigé le Real Madrid (5-2) pour remporter sa 15e Supercoupe d'Espagne au terme d'un match au scénario fou à Jeddah, en Arabie saoudite. Déjà humilié en octobre sur sa pelouse du Santiago Bernabeu (4-0), le Real Madrid avait des envies de revanche.

Il a finalement connu un nouveau naufrage et subi une leçon de la part de son grand rival, collectivement supérieur. Menés 5-1 en début de seconde période, les hommes d' Ancelotti, qui visaient un troisième titre à la mi-saison, n'ont pas su enflammer la rencontre et refaire leur retard après l'exclusion du gardien barcelonais Szczesny suivie de la réduction du score sur coup franc du Brésilien Rodrygo (60e, 5-2). Malgré un Kylian Mbappé doublement décisif, d'abord premier buteur du match (5e) puis à l'origine de l'exclusion du gardien polonais Wojciech Szczesny (57e), préféré à Inaki Pena, le club madrilène n'a finalement existé que par à-coups et par le talent de ses stars. Et il est souvent apparu totalement dépassé défensivement face à la force collective catalane et aux éclairs de génie de ses attaquants, à l'image de l'international français Aurélien Tchouaméni, en grande difficulté au poste de défenseur central pour pallier l'absence d'Eder Militao.

**DU BEAU SPECTACLE**

Ce choc au sommet entre les géants du football espagnol, deux des clubs les plus suivis de la planète, a débuté sur un ryth-

me fou et offert un beau spectacle au public saoudien pendant près de 70 minutes, le gardien belge Courtois parvenant dans un premier temps à repousser les tentatives précoces de Lamine Yamal (2e) et Raphinha (4e) pour permettre à Kylian Mbappé d'ouvrir le score sur un contre fulgurant (5e, 1-0) et de signer son premier but dans un Clasico. Le prodige espagnol Lamine Yamal, lancé par Robert Lewandowski sur son pied gauche, lui a répondu en ajustant Courtois au bout d'un rush plein de classe (22e, 1-1), avant que la rencontre ne s'emballe totalement. Supérieur collectivement avec près de 70 % de possession à la demie-heure de jeu, le Barça a fini par matérialiser sa domination en inscrivant trois buts en dix minutes, d'abord sur un penalty plein de sang froid de Lewandowski (36e, 2-1) pour une faute de Camavinga sur Gavi, puis une tête de Raphinha pour couper un centre tendu de tren-



te mètres de Jules Koundé (39e, 3-1) et un contre parfait conclu par Alejandro Balde (45e+10, 4-1). La partie, qui aurait pu prendre une autre tournure au retour des vestiaires lorsque la reprise de volée de Rodrygo est venue s'écraser sur le poteau de Szczesny (47e), s'est à nouveau emballée ensuite sous l'impulsion de Raphinha, auteur d'un

doublé dans un numéro de soliste pour punir une défense madrilène sans réponse (48e, 5-1). Lancé dans la profondeur par un Jude Bellingham bien muselé par les milieux de terrains barcelonais, Kylian Mbappé a sonné la révolte, provoqué l'exclusion du gardien polonais (57e), et tout tenté pour ramener les siens vers une impro-

bable remontada après la réduction du score de Rodrygo (60e, 5-2). Mais même un Mbappé au coup de rein retrouvé n'a pas suffi face à la nouvelle démonstration collective des hommes d'Hansi Flick, dont c'est le premier trophée avec le club catalan. Un tournant, peut-être, dans la saison du Barça, tout proche de redevenir grand.

FRANCE

## Le PSG garde ses distances

**Pour son premier match 2025 de Ligue 1 et son dernier de la phase aller, le PSG a largement pris la tête du championnat en s'imposant face à Saint-Etienne (2-1) grâce à un doublé d'Ousmane Dembélé, encore décisif. Avec ces deux réalisations, le N.10 totalise désormais dix buts en Ligue 1 et est le meilleur co-buteur du club, à la même hauteur que Bradley Barcola, moins efficace ces dernières semaines à l'image de sa frappe pas assez travaillée et directement sur le gardien des Verts Gautier Larssonneur (35e) et de son but refusé pour une faute sévère (39e). Les deux Français ne traversent clairement pas la même période actuelle-**

**ment: l'un avec peu confiance et l'autre avec beaucoup de détermination. Dembélé semble plus motivé que jamais pour gonfler ses statistiques personnelles en 2025 et devancer notamment Jonathan David et Mason Greenwood (11) au classement du meilleur buteur de L1. Son année a déjà débuté par le but vainqueur le 5 janvier à Doha lors du Trophée des champions remporté face à Monaco (1-0). Dimanche soir, il a d'abord marqué d'une belle frappe du gauche après une conduite de balle efficace (1-0, 13e) puis sur un pénalty accordé généreusement pour une main dans la surface et**

**transformé par le Normand (2-0, 23e). Vitorino, l'habituel tireur était sur le banc. Statistiquement, l'attaquant de 27 ans devrait réaliser sa meilleure saison: il n'a dépassé qu'une seule fois dix buts, c'était avec Rennes en 2015-2016. Aligné à la pointe de l'attaque alors qu'il était plutôt utilisé en remplaçant ces derniers temps, Gonçalo Ramos a assez mal utilisé le peu de ballons qu'on lui a donnés (45+2) et n'était pas assez bien placé pour reprendre des centres comme celui à ras de terre de Barcola à l'heure de jeu ou de Dembélé (34e). Quelques minutes après, Saint-Etienne a réduit le score grâce à un coup franc direct du Géorgien Zuriko Davitashvili (64e), qui a profité que le mur parisien était mal positionné. C'était juste après la sortie du défenseur français Lucas Hernandez, qui a connu sa première titularisation depuis la demi-finale aller de Ligue des champions à Dortmund en mai dernier, où il avait été gravement touché à un genou. Jusque-là, il avait fait deux apparitions en compétition le mois dernier, face à l'OL le 15 décembre (26 minutes) puis face à l'AS Monaco le 18 décembre (25). Au cours de son heure de jeu, il a été assez peu mis en danger malgré un pressing assez intense des Stéphanois en première période.**

ARSENAL-MANCHESTER UNITED

## Bayindir porte les «Red Devils»

Les supporters de Manchester United ne s'y sont pas trompés au coup de sifflet final: Old Trafford a réservé une belle salve d'applaudissements à Altay Bayindir, héros de la qualification de Manchester United aux dépens d'Arsenal (1-1, 3-5 t.a.b), dimanche en FA Cup. Le gardien international turc (10 sélections), deuxième dans la hiérarchie au poste derrière André Onana, a été le grand homme des Red Devils. En plus de ses nombreuses parades face à Declan Rice ou Kai Havertz, Bayindir a été décisif à deux reprises sur l'exercice le plus difficile: une première fois en sortant le penalty de Martin Odegaard d'un plongeon (72e), avant d'arrêter le tir d'Havertz lors de la séance des tirs au but.

Il est d'ailleurs, depuis la saison 2013-14, le tout premier gardien de but de Premier League à arrêter un penalty et un tir au but lors du même match de FA Cup. Bayindir n'a même pas à se reprocher le but de l'égalisation de Gabriel, masqué et surpris par la déviation de Matthijs de Ligt sur l'action (1-1, 63e). Titulaire dans le but de Fenerbahçe durant

quatre saisons (2019-23) avant de signer en Angleterre, le joueur de 26 ans patiente depuis sa signature à Manchester, où on ne lui laisse pour le moment que des miettes lors des coupes (un seul match la saison dernière, quatre désormais cette saison). Il se tient prêt lorsqu'on fait appel à lui. "Je travaille dur tous les jours. Je veux juste aider tout le monde dans ce grand club. Vous devez être prêt à chaque instant, si vous êtes un joueur de Man-

chester United", s'est-il réjoui devant les médias anglais après la qualification. Manchester United, vainqueur de l'édition précédente sans lui, peut lui dire un grand merci, tout comme Ruben Amorim, qui a apprécié. Dans l'ombre d'Onana, pourtant pas toujours impérial dans le but mancupien, Altay Bayindir s'est offert le droit de continuer à se mettre en lumière dans la doyenne des coupes anglaises.

## Kluivert rêve du Mondial 2026 avec l'Indonésie

Patrick Kluivert rêve en grand pour sa nouvelle équipe. Le technicien néerlandais, récemment intronisé sélectionneur de l'Indonésie, s'imagine déjà envoyer le pays asiatique à la prochaine Coupe du monde, en 2026. "Tout le monde sait que nous allons disputer quatre matches, quatre finales, et nous voulons atteindre nos objectifs", a déclaré l'ancien attaquant de l'Ajax et du Barça, lors de sa présentation officielle. Arrivé samedi à Jakarta, Kluivert a signé un contrat de deux ans assorti de deux

ans supplémentaires en option, selon la fédération nationale (PSSI). L'Indonésie, 127e nation au classement Fifa, doit encore franchir les éliminatoires asiatiques pour participer au Mondial 2026. Sa dernière participation remonte à 1938. L'ex-attaquant international de 48 ans, qui a succédé au Sud-Coréen Shin Tae-yong, hérite d'une équipe composée essentiellement de joueurs nés aux Pays-Bas, l'ancienne puissance coloniale, et naturalisés pour représenter le

pays d'Asie du Sud-Est, l'un des plus peuplés au monde (près de 280 millions d'habitants). Le défi qui attend l'ex-directeur du football du PSG est de taille puisqu'après six matches disputés, l'Indonésie est troisième, avec un succès et trois matches nuls, alors que seuls les deux premiers du groupe rallieront directement l'Amérique du Nord. Patrick Kluivert fera ses grands débuts en mars lors d'un déplacement périlleux chez le deuxième du groupe C, l'Australie, qui compte un point d'avance.



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHES

# Les lauréats honorés à Timimoun

Les lauréats de la 5e édition du prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes ont été distingués dimanche au théâtre en plein air de Timimoun, lors d'une cérémonie organisée dans le cadre des festivités nationales officielles du Nouvel An amazigh (Yennayer 2975), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Placée sous le slogan "Yennayer...l'authenticité de l'Algérie triomphante tissée par les ksour du Gourara", cette manifestation culturelle (10-12 janvier) est organisée par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA). Présidée par le Secrétaire général (SG) du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, la cérémonie a eu lieu en présence de plusieurs personnalités, dont le conseiller du président de la République chargé des Organisations non gouvernementales et des droits de l'Homme, M. Hamid Lounaoui, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, ainsi que des représentants de différentes institutions, des autorités locales du jury et un public nombreux. Le Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes comprend quatre catégories, à savoir linguistique, littérature d'expression amazighe et traduite en tamazight, recherches sur le patrimoine culturel immatériel amazigh, et sciences technolo-



giques et numériques. Le jury, présidé par Djamil Aïssani, a annoncé les résultats suivants : dans la catégorie linguistique, le premier prix n'a pas été décerné, tandis que le deuxième et le troisième prix ont été attribués respectivement aux candidatas Naima Hamdi et Ilyes Farknis de la wilaya de Bejaia. Quant à la catégorie de littérature d'expression amazighe et traduite en tamazight, le premier prix est revenu à Farhat Oumar Ouchabane, le deuxième prix à Rachida Takourabet (Tizi-Ouzou), alors que le troisième prix a été attribué à Houssam Haddad (Batna). S'agissant de la catégorie de recherches sur le patri-

moine culturel immatériel amazigh, le premier prix a été décerné à Abdennasser Bezza (Batna), le deuxième prix n'a pas été attribué et le troisième prix est revenu à Mohamed Mouloud El-Ouas (Tamanrasset). Pour la catégorie de sciences technologiques et numériques, le premier et le troisième prix n'ont pas été décernés, alors que le deuxième prix est revenu à Abderrezak Belkharaz (Béjaïa). Dans son allocution à cette occasion, M. Assad, a rappelé que le Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes, créé conformément à un décret présidentiel en 2020, est considéré comme l'un

des mécanismes les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la langue et la culture amazighes.

Et d'ajouter : "ce prix vise à honorer les meilleures œuvres littéraires et scientifiques et à encourager la recherche et la créativité en linguistique".

Les cinq éditions du prix ont suscité une large participation, témoignant, selon lui, du "grand enthousiasme et de la ferme volonté des Algériens de faire progresser leur langue nationale et officielle".

"Les festivités du Nouvel An amazigh ne constituent pas seulement un événement passager, mais plutôt une plateforme pour renforcer notre identité nationale, unir nos rangs et mobiliser nos énergies en vue de bâtir une Algérie forte et unie, fière de son histoire profonde et de ses positions souveraines, et riche de son patrimoine culturel et linguistique", a-t-il précisé. Le SG du HCA a, à cette occasion, exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien constant et son engagement envers tout ce qui contribue à renforcer l'identité nationale dans toutes ses dimensions.

APS

## Tiaret, «Le Petit Orateur» révèle les talents des jeunes

Samy Terki

La Bibliothèque principale de Tiaret s'est récemment transformée en une scène d'éloquence juvénile, accueillant le concours «Le Petit Orateur», une initiative visant à affûter les compétences oratoires des enfants âgés de 8 à 16 ans. L'événement, qui a réuni un large public, a fait émerger des talents prometteurs et suscité une dynamique d'interaction enrichissante entre participants et spectateurs.

Selon la directrice de la bibliothèque, «Ce concours est une opportunité de développer leur vocabulaire, d'affiner leur discours culturel et artistique, tout en permettant de repérer des talents précoces». «Cette initiative vise également à renforcer la confiance des jeunes dans leur capacité à s'exprimer en public», ajoute-t-elle.

Le jury, composé de 3 membres, s'est dit impressionné par le niveau des prestations. Les participants ont abordé des sujets variés, avec une attention particulière pour la question palestinienne. Les jurés ont noté la qualité des discours, malgré quelques erreurs grammaticales en langue arabe, critère central d'évaluation. Organisé sur 2 jours, le concours a été préparé avec soin par la bibliothèque, offrant aux enfants une plateforme pour s'exprimer et montrer leur potentiel. Selon un membre du jury, l'implication des institutions éducatives et des familles a joué un rôle clé dans la réussite des candidats. Avec ce type d'événement, Tiaret démontre l'importance de créer des espaces pour développer les capacités des jeunes tout en valorisant la culture et l'éducation. Le concours «Le Petit Orateur» pourrait bien devenir un rendez-vous incontournable pour repérer et encourager les talents locaux.

S. T.

## R Créativité féminine et patrimoine amazigh, au Palais des Expositions

Le Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger a vibré, ce dimanche, au rythme de la clôture de la 4e édition du Salon de la créativité féminine, une manifestation culturelle et artisanale placée sous le signe de l'authenticité et de l'excellence. Organisé sous le slogan «Authenticité, Créativité et Excellence», cet événement a coïncidé avec les festivités du Nouvel An amazigh, Yennayer 2975, renforçant ainsi son ancrage dans le patrimoine et l'identité nationale. Présidant la cérémonie de clôture, Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse et chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a salué l'importance de cette initiative dans son allocution. «Cette édition est une opportunité précieuse pour réaffirmer notre attachement aux racines profondes de notre nation, à son histoire et à son patrimoine séculaire», a-t-il déclaré, soulignant l'impact de telles rencontres sur la préservation et la valorisation des savoir-faire traditionnels. Le ministre a mis en lumière le rôle crucial des femmes dans la transmission et la réinvention des traditions à travers des créations authentiques, témoin d'un souffle contemporain. Au terme de l'événement, plusieurs participantes ont été distinguées pour leur contribution exceptionnelle dans divers domaines, allant de l'artisanat traditionnel à des créations plus modernes inspirées du patrimoine amazigh. Ces distinctions, remises par M. Hidaoui lui-même, ont célébré le talent et l'engagement des artisanes, tout en encourageant une dynamique créative au service de l'économie locale et de la préservation culturelle. Le Salon de la créativité féminine, devenu

une plateforme incontournable pour la mise en avant des compétences féminines, a cette année mis un accent particulier sur le dialogue entre tradition et innovation. Le patrimoine amazigh y a occupé une place centrale, faisant écho aux célébrations nationales de Yennayer. Les stands ont rivalisé de créativité, exposant des pièces uniques, des textiles et des bijoux témoignant d'une richesse culturelle que beaucoup considèrent comme un levier de développement identitaire et économique. Cette édition, portée par une ambition

affirmée de promouvoir le rôle des femmes dans la préservation de la mémoire collective, a aussi servi de cadre pour rappeler que la créativité, lorsqu'elle s'enracine dans l'authenticité, devient un moteur puissant de résilience et de modernité. Alors que les lumières s'éteignent sur le Palais des Expositions, cette 4e édition laisse entrevoir une perspective prometteuse pour l'artisanat féminin en Algérie.

S. T.

## Un timbre-poste pour célébrer l'art et la mémoire amazighe

Dans le cadre des festivités marquant le Nouvel An amazigh (Yennayer 2975), le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, dimanche, l'émission d'un timbre-poste dédié à la cinquième édition du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes. Ce timbre symbolise l'importance accordée par l'État à la préservation et à la valorisation de l'identité culturelle amazighe. Créé en 2020 par décret présidentiel (20-228 du 19 août), ce prix national vise à promouvoir les productions littéraires et intellectuelles en langue amazighe, tout en soutenant les travaux de recherche sur le patrimoine culturel immatériel. Il s'articule autour de 4 catégories : la linguistique, la littérature en tamazight ou traduite, les études sur le

patrimoine immatériel et les recherches scientifiques et technologiques. L'émission de ce timbre, souligne le communiqué du ministère, dépasse son rôle utilitaire pour devenir un vecteur culturel. «Il incarne un outil d'illustration de l'histoire de la nation et contribue à la mise en valeur de son identité, son patrimoine et ses ressources», précise le texte, ajoutant que cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de sauvegarde et de transmission du riche héritage amazigh. Ce nouveau timbre rejoint une collection déjà étoffée d'émissions philatéliques mettant en lumière les multiples facettes du patrimoine amazigh, des bijoux traditionnels aux poteries ancestrales, en passant par les sites archéologiques, les costumes régionaux et les mets emblé-

matiques de la cuisine algérienne. L'objectif, selon le ministère, est de «braquer la lumière sur l'importance de ce prix comme moteur de l'innovation en tamazight et de la valorisation du patrimoine civilisationnel national». L'initiative réaffirme également l'engagement de l'État à promouvoir l'identité plurielle et la richesse culturelle de l'Algérie, tout en encourageant une dynamique de créativité et de recherche dans une langue enracinée dans l'histoire du pays. Par cette démarche, le timbre-poste se veut un témoin silencieux, mais puissant, de l'évolution et de la reconnaissance de la langue et de la culture amazighes. Une reconnaissance qui s'inscrit pleinement dans la perspective de bâtir une Algérie unie et fière de sa diversité.

S. T.



|   |             |     |
|---|-------------|-----|
| ● | Alger       | 29° |
| ● | Ouargla     | 30° |
| ● | Oran        | 29° |
| ● | Constantine | 30° |

|                |               |              |                  |               |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR<br>06:20 | DOHR<br>12:54 | ASR<br>15:31 | MAGHREB<br>17:50 | ISHA<br>19:18 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

## RÈGLEMENT DES LOYERS DES LOGEMENTS

## L'AADL FAIT UNE ANNONCE IMPORTANTE

L'établissement de gestion immobilière, une filiale de l'AADL, a annoncé que tous les bénéficiaires des logements AADL peuvent désormais régler leurs mensualités par le biais du paiement anticipé des loyers. Selon un communiqué de l'établissement, les bénéficiaires des

logements AADL ont la possibilité de payer leurs loyers à l'avance, allant de deux à douze mois, en remplissant le formulaire de paiement anticipé disponible auprès du bureau de gestion du complexe résidentiel. Le communiqué précise que ceux souhaitant opter pour le paie-

ment anticipé doivent remplir toutes les informations requises sur le formulaire, le valider et le soumettre au bureau de gestion du quartier concerné. De plus, les demandes seront traitées à la fin de chaque mois et le paiement sera pris en compte pour le mois suivant.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 14 JANVIER 2025 // N°989 // PRIX 20 DA

LES DEUX ENTREPRISES VONT SIGNER UN CONTRAT D'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN HYDROCARBURES

## Sonatrach s'allie à Midad Energy North Africa

**Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, hier, à Alger, une réunion de travail de haut niveau avec son homologue de la société saoudienne Midad Energy North Africa, Cheikh Abdulalah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban, et ce, en prévision de la signature d'un contrat entre les deux parties au cours du premier semestre de 2025.**

Cette réunion, tenue au siège de la Direction générale du groupe public, a permis aux deux responsables d'avoir "des discussions approfondies en prévision de la signature entre les deux parties d'un contrat d'exploitation des ressources en hydrocarbures dans une zone d'intérêt identifiée à Illizi-Sud", indique un communiqué de Sonatrach. Ce contrat, qui sera signé entre Sonatrach et la société saoudienne au cours du premier semestre de 2025, vise à "évaluer et développer les gisements gaziers situés dans la zone d'Illizi-Sud en mode fast-track", ce qui reflète "la volonté des deux parties de renforcer la coopération bilatérale dans l'exploration et la production d'hydrocarbures et le développement d'autres domaines liés à la chaîne de valeur du pétrole et du gaz", note la même source. Cheikh Al-Aiban effectue une visite en Algérie, accompagné d'une délégation de haut niveau de la société Midad Energy North Africa, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé avec



Sonatrach le 4 mars 2024. Le PDG de la société saoudienne affiche l'intérêt que porte l'entreprise qu'il dirige au renforcement de ses investissements en Algérie, au regard du climat d'investissement « exceptionnel » et des opportunités « prometteuses » qu'offre le secteur des hydrocarbures en Algérie. Le responsable saoudien s'exprimait lors de l'audience que lui a accordée le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies

renouvelables, Mohamed Arkab, au siège du ministère, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et de nombre de cadres du ministère. À cette occasion, Cheikh Abdulalah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban a souligné l'engagement de la compagnie saoudienne à renforcer sa coopération avec le groupe Sonatrach dans des domaines d'intérêt commun, « au mieux des intérêts économiques des deux pays ». De son côté, M.

Arkab a mis en avant « l'importance du développement d'un partenariat économique basé sur les intérêts mutuels », affirmant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du « renforcement des relations fraternelles solides entre l'Algérie et l'Arabie saoudite ». Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue « les relations bilatérales et les perspectives de coopération entre le groupe Sonatrach et la compagnie Midad Energy North Africa, notamment en matière de développement des gisements, de recherche, de prospection et de production d'hydrocarbures en Algérie ». Les deux parties ont également discuté de « nouvelles possibilités de partenariat et d'investissement dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, dans l'objectif de développer des projets stratégiques favorisant l'échange et le transfert de connaissances et le développement des compétences dans le domaine des hydrocarbures ».

R.E.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

## SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC L'UNIVERSITÉ ITALIENNE DE PÉROUSE

Un accord de coopération a été signé, hier, entre l'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et l'université de Pérouse (Italie) pour l'ouverture d'un département de langue italienne. L'accord conclu en ligne (internet) a été signé par le recteur de l'université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chalal, et le recteur de l'université de Pérouse, Valerio De Cesaris. Étaient également présents, du côté algérien, la doyenne de la faculté des Langues étrangères, Nabila Hamidou, et le vice-recteur chargé des relations extérieures, Smail Ammani, indique-t-on. Du côté italien, ont participé à la cérémonie Sabrina Stroppa, responsable du département de langue, littérature et arts italiens dans le monde, ainsi que Francesco Lamboni, chargé des relations internationales et des affaires juridiques à l'université de Pérouse. En vertu de cet accord, il a été convenu d'ouvrir un département de langue italienne à l'université d'Oran 2 à partir de la rentrée universitaire 2025-2026, tout en renforçant la coopération par des échanges académiques et culturels. Le programme inclura des cours de langue ita-

lienne visant à former les étudiants à la maîtrise de cette langue, ainsi que des formations spécifiques pour améliorer les compétences linguistiques, notamment dans les secteurs du tourisme et de la culture. En marge de la cérémonie, le professeur Ahmed Chalal a souligné que cet "accord s'inscrit dans le cadre des efforts de l'université pour développer son réseau de coopération avec les institutions universitaires internationales, dans le but d'améliorer sa visibilité et de faciliter la mobilité des enseignants, des étudiants et des personnels de l'université pour des stages, formations et autres activités". L'accord permettra également des échanges entre étudiants et enseignants-chercheurs des deux universités, en vue de développer des programmes, des projets de recherche, des activités de formation et d'organiser des événements communs. "Le principal objectif de cet accord est l'ouverture d'un programme de spécialisation en langue italienne", a-t-il ajouté, relevant que "ce partenariat devra ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines de la recherche

scientifique ainsi que des échanges académiques et culturels". Par ailleurs, l'université envisage également d'ouvrir un département de langue coréenne au sein de la faculté des Langues étrangères. "Une première étape a été franchie avec l'introduction de cours de coréen au centre d'enseignement intensif des langues de l'université", a fait savoir le professeur Chalal. Pour rappel, l'université Oran 2 a signé 17 accords de coopération internationale en vigueur, comprenant des conventions-cadres, des accords de jumelage et des mémorandums d'entente. En 2024, dix accords ont été conclus avec des universités telles que celles de Salamanque et Valladolid en Espagne, Florence en Italie, Sousse et Sfax en Tunisie, ainsi que l'université de Sabratha en Libye, et "Atatürk" et "Kirikkale" en Turquie. D'autres accords sont prévus avec des établissements comme l'université Nabernejnye Chelny (Russie), l'université de Grenade et le Conseil supérieur de la recherche scientifique en Espagne, ainsi que des universités d'Antalya et d'Istanbul, entre autres.

ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS

## L'ALGÉRIE, PREMIER PAYS EN AFRIQUE

Le système de santé algérien est le premier en Afrique, s'agissant de l'accès universel aux soins, a affirmé, lundi à Alger, le directeur général de Roche-Algérie, Dr Khalil Kadaoui, mettant en avant les atouts du pays dans le domaine technologique. "Le système de santé algérien est l'un des plus avancés en Afrique et l'Algérie est le premier pays du continent à assurer l'accès universel aux soins, au moment où plusieurs pays projettent d'y accéder d'ici plusieurs années", a déclaré Dr Kadaoui, lors d'une session de formation destinée aux journalistes. Une rencontre dédiée à la présentation du livre blanc intitulé "Le Prochain chapitre de l'innovation en santé numérique en Algérie", durant laquelle le même responsable a fait part du projet de collaboration en santé, liant Roche-Algérie à Algeria Venture, premier accélérateur public des startups et relevant du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises. Plus précisément, il s'agit d'accompagner et de soutenir des startups porteuses de solutions réalisables aux problématiques liées à la santé, afin d'optimiser le parcours de soins du malade et d'accélérer le processus de numérisation du secteur", a encore expliqué Dr Kadaoui. À cet effet, un nombre de startups sera incessamment sélectionné parmi la quarantaine de jeunes entreprises, dotées de connaissances basiques du domaine de la santé, a-t-il ajouté, précisant que ce projet s'est inspiré de l'expérience finlandaise, en matière de développement numérique en santé. "Il faut savoir que le système sanitaire de la Finlande est l'un des plus avancés au monde s'agissant des données de santé et qu'il a des similitudes avec le système de santé algérien en terme de centralisation, ce dernier étant administré par le ministère de la Santé", a poursuivi le dirigeant de Roche-Algérie. Il a conclu en rappelant "les atouts dont dispose le pays pour accélérer la transformation numérique du secteur de la santé, entamée il y a plusieurs mois, citant notamment "le terreau étudiantin" formé annuellement par l'Université algérienne ainsi que la politique de l'État d'encouragement à la création des startups et autres Micro-entreprises.